

P

# Projections régionales et infra-régionales de population active

à l'horizon **2015**

---



*juillet 2005*

---

# Projections régionales et infra-régionales de population active à l'horizon 2015

Dossier réalisé en coopération entre la Direction des Etudes et de la Prospective du Conseil régional du Centre et la Direction régionale de l'Insee Centre

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>2</b>
<b>SYNTHESE REGIONALE DE LA PROJECTION DE POPULATION ACTIVE .....</b>	<b>3</b>
<b>UNE CROISSANCE PLUS FAIBLE DANS LE CENTRE QU'EN METROPOLE .....</b>	<b>3</b>
LA PROJECTION DE POPULATION .....	3
<i>Une perte d'attraction de la région entre 1999 et 2003 .....</i>	<i>3</i>
<i>Une croissance plus faible dans le Centre pour les années à venir .....</i>	<i>5</i>
LA PROJECTION DE POPULATION ACTIVE .....	7
<i>Le Centre : une région « active » .....</i>	<i>7</i>
<i>Les écarts se creuseraient entre le Centre et la métropole.....</i>	<i>10</i>
<i>La variante d'activité des cinquantenaires : un impact important.....</i>	<i>11</i>
<b>DES DISPARITES MARQUEES AU SEIN DE LA REGION.....</b>	<b>12</b>
LA REGION TIREE PAR LE LOIRET ET L'INDRE-ET-LOIRE .....	12
DES DIFFERENCES AU SEIN MEME DES DEPARTEMENTS .....	15
<i>Seules quelques zones d'emploi connaîtront une croissance de leur population active.....</i>	<i>16</i>
<b>LA FICHE REGIONALE.....</b>	<b>21</b>
DES EVOLUTIONS DE POPULATION TRES DIFFERENTES D'UN DEPARTEMENT A L'AUTRE.....	21
SEULS DEUX DEPARTEMENTS CONNAITRAIENT UNE AUGMENTATION DE LEUR POPULATION ACTIVE ENTRE 1999 ET 2015.....	22
<b>LES FICHES DEPARTEMENTALES.....</b>	<b>24</b>
CHER : VIERZON PERDRAIT PLUS DE 10 % DE SA POPULATION D'ICI 2015 .....	24
LA ZONE D'EMPLOI DE BOURGES PERDRAIT 10 400 ACTIFS ENTRE 1999 ET 2015.....	25
ISSOUDUN EST LA SEULE ZONE D'EMPLOI DE L'INDRE DONT LE DECLIN SOIT RETARDE .....	27
LA ZONE D'EMPLOI DE CHATEAUROUX PERDRAIT PLUS DE 8 000 ACTIFS ENTRE 1999 ET 2015.....	28
EURE-ET-LOIR : UNE EVOLUTION ATYPIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE DREUX.....	30
UNE CONCENTRATION ACCRUE DE LA POPULATION ACTIVE D'EURE-ET-LOIR SUR LA ZONE D'EMPLOI DE CHARTRES .....	31
L'INDRE-ET-LOIRE : UNE OPPOSITION URBAIN/RURAL .....	33
UN DECLIN TRES LENT DU NOMBRE D'ACTIFS DES ZONES D'EMPLOI DE TOURS ET D'AMBOISE A PARTIR DE 2009 .....	34
LES ZONES D'EMPLOI DU LOIR-ET-CHER : DES EVOLUTIONS PROCHES DE CELLES DU CENTRE .....	36
LA POPULATION ACTIVE DU LOIR-ET-CHER DECROIT A PARTIR DE 2004.....	37
FORTE HAUSSE DE LA POPULATION DANS LA PLUPART DES ZONES D'EMPLOI DU LOIRET .....	39
AVEC UNE POPULATION ACTIVE QUI CONTINUERAIT D'AUGMENTER EN 2015, LA ZONE D'EMPLOI D'ORLEANS CONSTITUE UNE EXCEPTION .....	40
<b>AIDE A LA LECTURE DES FICHES .....</b>	<b>42</b>
FICHE DE PROJECTION DE POPULATION A L'HORIZON 2015 .....	42
FICHE DE PROJECTION DE POPULATION ACTIVE A L'HORIZON 2015.....	42
<b>ANNEXES .....</b>	<b>43</b>
D'UNE PROJECTION DE POPULATION A UNE PROJECTION D'ACTIFS .....	43
▶ <i>Qu'est ce qu'une projection de population ? .....</i>	<i>43</i>
▶ <i>Le passage d'une projection de population à une projection d'actifs .....</i>	<i>43</i>
LES DIFFERENTES VARIANTES RETENUES .....	43
CHOIX DES HYPOTHESES POUR UNE PROJECTION DE POPULATION PAR ZONE D'EMPLOI DANS LA REGION CENTRE.....	44
▶ <i>Hypothèses démographiques : .....</i>	<i>44</i>
LE CHOIX DES VARIANTES SUR L'ACTIVITE .....	48
▶ <i>Les très jeunes actifs : .....</i>	<i>48</i>
▶ <i>Les femmes dans le monde du travail .....</i>	<i>49</i>
▶ <i>L'activité chez les 55 ans et plus.....</i>	<i>49</i>
<b>LA POPULATION PROJETEE PAR ZONE D'EMPLOI, DEPARTEMENT ET POUR LA REGION.....</b>	<b>50</b>
<b>LA POPULATION ACTIVE PROJETEE PAR ZONE D'EMPLOI, DEPARTEMENT ET POUR LA REGION ...</b>	<b>51</b>

## Synthèse régionale de la projection de population active

### Une croissance plus faible dans le Centre qu'en métropole

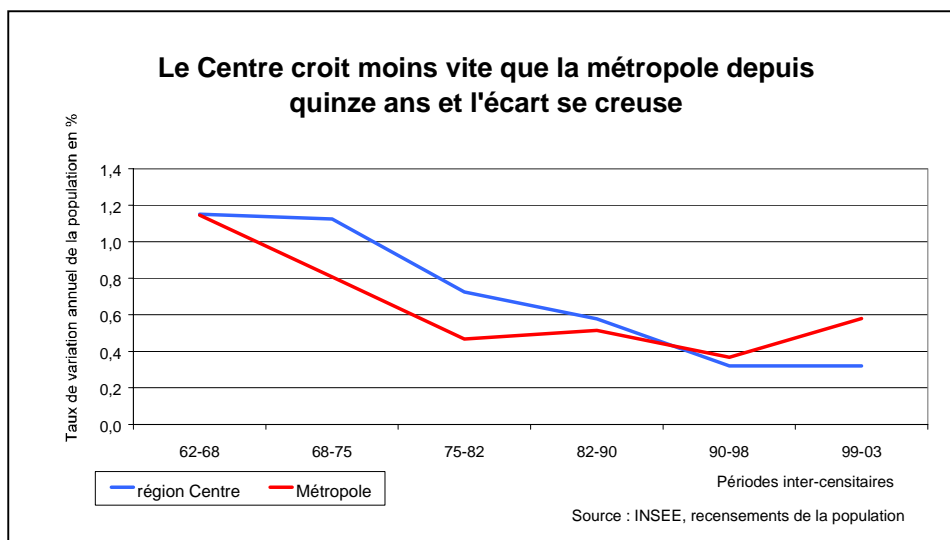
#### La projection de population

##### Une perte d'attraction de la région entre 1999 et 2003

La croissance démographique du Centre est plus faible que celle de la métropole sur la période 1999-2003. Pour expliquer cette faible croissance il y a lieu de décomposer celle-ci selon le solde migratoire (entrées moins sorties du territoire) et selon le solde naturel (naissances moins décès).

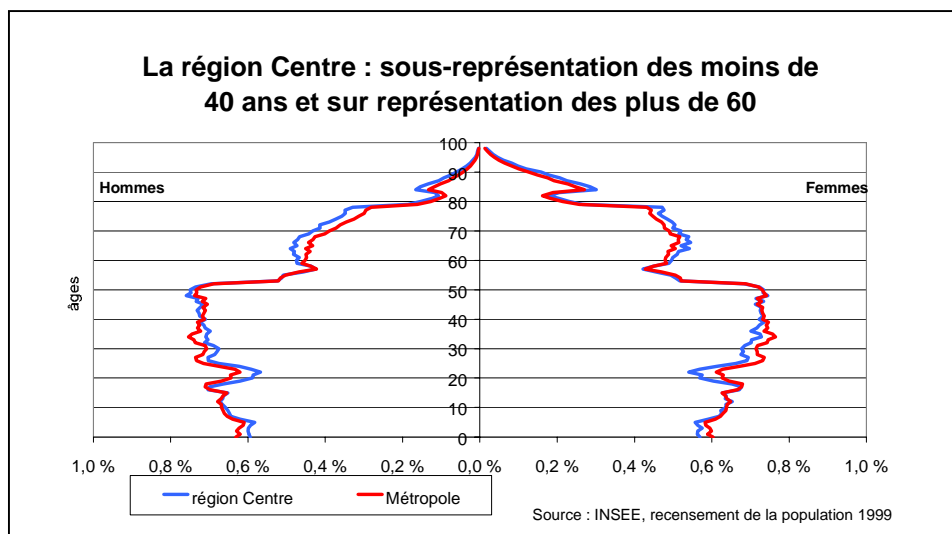
##### ► *Un solde migratoire plus faible que dans le passé*

La région a connu entre la fin des années 60 et celle des années 80 une croissance démographique plus forte que la métropole. Ce phénomène est principalement dû aux migrations. Relativement à la population, les migrations étaient bien plus favorables à la région qu'à la métropole dans son ensemble. Même amoindrie, l'attractivité de la région a perduré sur la période 1990-1998. Mais l'exploitation des données de l'enquête annuelle de recensement de 2004 montre que pour la première fois depuis les quarante dernières années, cette spécificité régionale disparaît. En effet, le taux annuel de croissance dû au solde migratoire a augmenté en métropole jusqu'à dépasser celui de la région.



### ► *Un solde naturel bas*

L'écart de croissance constaté sur la période 1999-2003 s'explique également par un second phénomène : un solde naturel plus faible dans la région. Le taux de croissance de la population expliqué par le solde naturel est, depuis 1990, deux fois plus important en métropole que dans le Centre. Il était déjà plus faible dans le Centre entre 1962 et 1968, et l'écart s'est creusé au fil des ans. Au total, la région Centre est donc une des régions françaises ayant une faible évolution démographique.



### ► *La structure par âge : une explication du solde naturel*

La répartition par âge des habitants de la région est l'un des facteurs explicatifs de la faiblesse du solde naturel. La population est plus âgée dans la région Centre que pour l'ensemble de la métropole. Le Centre a un déficit des moins de 40 ans dans sa population par rapport à la métropole. Ce déficit est par ailleurs compensé par les plus de 60 ans.

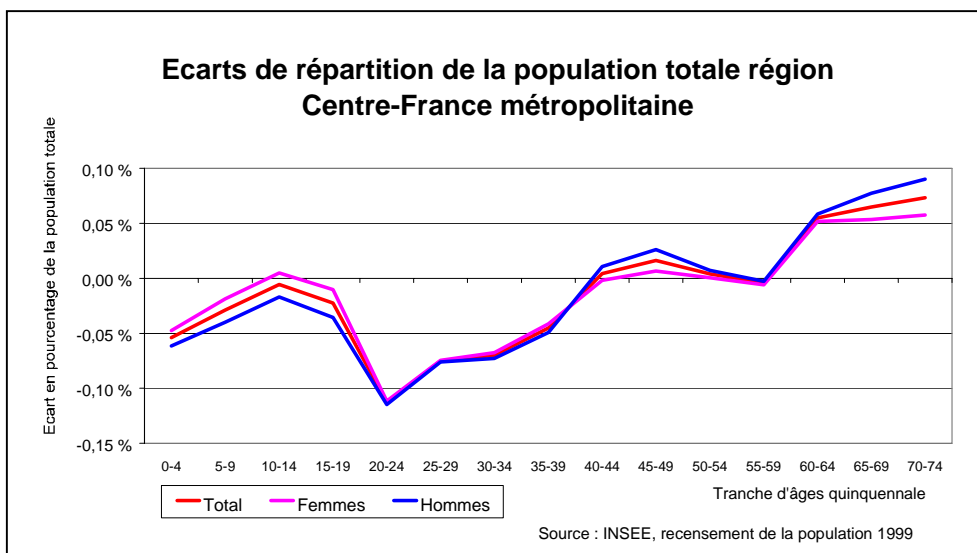
Il y a là deux explications d'un solde naturel plus faible. La population féminine de 15 à 40 ans représente la plus grande partie des femmes en âge d'avoir des enfants. Or, une sous-représentation de cette population entraîne un nombre plus faible de naissances. Par ailleurs, une sur-représentation de personnes âgées débouche sur un nombre plus important de décès.

### ► *La pyramide des âges plus en détail*

Grâce à une étude des écarts de répartition par âge de la population, on peut obtenir une vision plus précise de ce qui distingue la population du Centre de celle de la métropole. L'écart le plus important concerne les 20-24 ans. Cette différence s'explique principalement par une faible présence d'étudiants dans le Centre. Par ailleurs, le fait que ce déficit se prolonge jusqu'à 39 ans montre une faible attractivité de la région pour les jeunes actifs. Ces écarts concernent d'ailleurs autant les hommes que les femmes.

Le « manque » de naissances évoqué précédemment entraîne un déficit au niveau des 0-4 ans (voir graphique suivant). Et le vieillissement de la population plus avancé dans le Centre qu'en métropole conduit à une hausse pour les dernières classes d'âges (60 ans et plus).

Une autre information à retenir sur la population du Centre en 1999 est une légère sur-représentation des baby boomers, surtout masculine. Cette présence plus importante des personnes qui prendront leur retraite durant les prochaines années ne sera pas sans conséquence sur l'évolution future de la population active régionale.



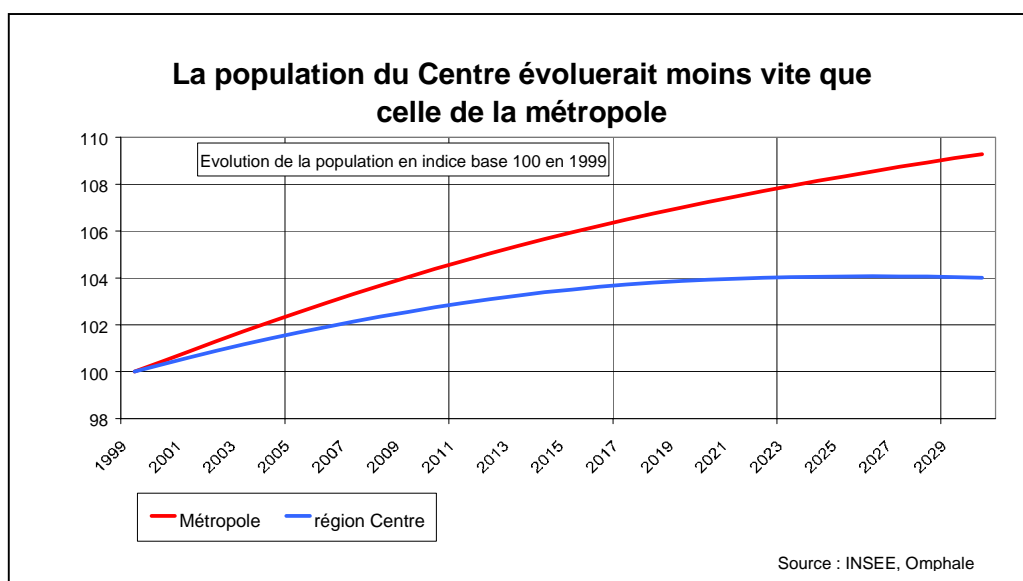
Aide à la lecture : La courbe rouge indique que les 10-14 ans sont moins représentés dans la région tous sexes confondus. La courbe rose montre qu'il y a une présence très légèrement plus marquée dans la population féminine des 10-14 ans dans le Centre qu'en métropole. La courbe bleue montre au contraire une présence plus faible dans la population masculine des 10-14 ans dans le Centre.

## Une croissance plus faible dans le Centre pour les années à venir

### ► *Un déclin plus précoce de la population dans le Centre*

La projection de la population<sup>1</sup> du Centre montre qu'un déclin pourrait intervenir avant 2030 (horizon de la projection). Ce déclin n'apparaîtrait pas encore au niveau de la métropole. Cette différence tient à la fois à la structure par âge actuelle de la population régionale et à la faiblesse de son solde migratoire.

Ainsi comme indiqué précédemment, il y avait déjà en 1999 une population plus âgée qu'en métropole.



<sup>1</sup> Cf. Annexe : Qu'est ce qu'une projection de population ?

### ► Une croissance moins marquée dans la région

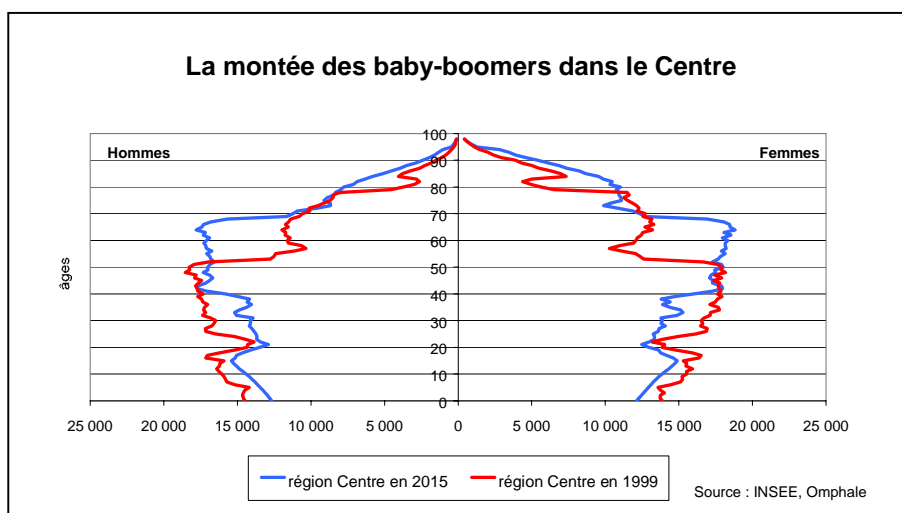
De 1999 à 2015 (horizon de l'analyse), la population de la région Centre augmenterait de 3,5 % atteignant ainsi 2 526 000 habitants.

Dès les premières années de la projection, la croissance de la région se trouverait en dessous de celle de la métropole. Ce n'est en soi que le prolongement de la tendance observée entre 1990 et 1999. Mais cela correspond également à ce que l'on a pu observer sur la période 1999-2003. Les deux taux de croissance projetés diminueraient à partir de l'an 2000. Mais celui du Centre diminuerait plus rapidement. L'écart entre les deux se creuserait au fil des ans et ce serait ainsi que la population du Centre stagnerait puis diminuerait alors que la métropole continuerait à gagner de la population.

### ► Croissance et structure par âge au fil de la projection

La structure par âge de la population intervient à la fois sur le niveau et sur l'évolution du solde naturel. L'hypothèse de fécondité faite pour cette projection étant un maintien à son niveau de 1999 par zone d'emploi, les variations du nombre de naissances sont presque uniquement dues à l'évolution de la population féminine en âge d'avoir des enfants (estimée par la population des femmes de 15 à 50 ans). Or, cette population diminuerait tout au long de la période de projection. Il y aurait ainsi une décroissance continue du solde naturel.

Malgré celle-ci, le solde naturel de la région sur l'ensemble de la période resterait positif. En effet, il participerait à une augmentation de la population entre 1999 et 2015 de 1,2 %.



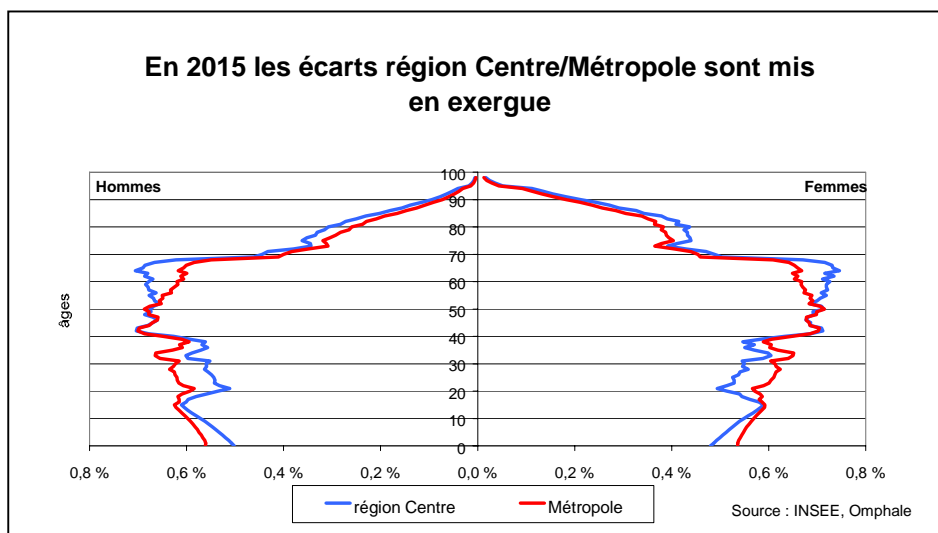
### ► Un solde migratoire qui augmenterait d'ici 2015

Sur la même période le solde migratoire contribuerait à une hausse de 2,3 % de la population. L'évolution du solde migratoire serait complètement différente de celle du solde naturel. L'effet du solde migratoire serait moindre que celui du solde naturel puis augmenterait très lentement jusqu'en 2013 et se stabiliserait. Le taux de croissance annuel dû aux migrations passerait ainsi de 0,13 % en 1999 à 0,16 % en 2015. Cette augmentation s'explique par un afflux de population dans les zones d'emploi attractives.

### ► Accentuation des écarts de répartition par âge de la population avec la métropole

Dans cette projection de population la région Centre stagnerait encore en 2015 grâce à une augmentation de son solde migratoire et malgré une diminution de son solde naturel. La structure par âge de la population serait alors très fortement conditionnée par le vieillissement de la population et les écarts déjà constatés avec la métropole seraient accentués.

En 2015, la structure par âge de la population régionale se différencierait bien plus de celle de la métropole qu'en 1999. Pendant la période de projection, les spécificités régionales, observées en 1999, seraient amplifiées. Une partie de la génération d'après la seconde guerre mondiale dépassera les 60 ans d'ici 2015. Cette génération est nombreuse et légèrement sur représentée dans la région. Ainsi la proportion de plus de soixante ans augmenterait de 6 points en 16 ans. Il y aurait alors 2 personnes sur 7 dans la région qui auraient plus de 60 ans en 2015. La sur-représentation qui existait pour les plus de 60 ans serait plus marquée en 2015. De plus, celle-ci s'étendrait à la population des plus de 50 ans. Mais, le phénomène le plus aigu serait le déficit des moins de 40 ans qui s'aggraverait dans la région.



## ***La projection de population active***

### **Le Centre : une région « active »**

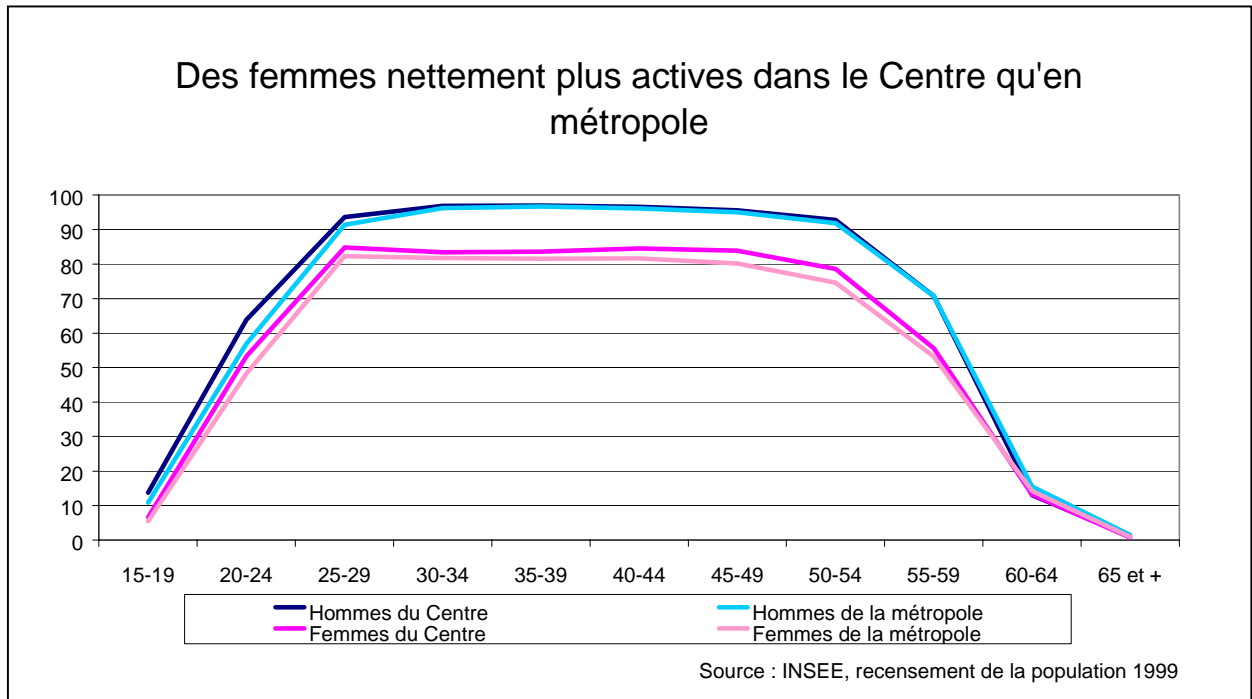
La région Centre a traditionnellement un taux d'activité élevé. Cette forte activité s'explique principalement par deux phénomènes : une forte activité professionnelle féminine et une entrée plus précoce dans la vie active. Une contre-partie est une baisse des taux d'activité avant 60 ans légèrement plus rapide qu'en métropole.

#### **► *Des femmes très ancrées dans le monde du travail***

Traditionnellement, les femmes dans la région sont très présentes sur le marché du travail. Avec le deuxième taux d'activité féminin de la métropole, le Centre se place juste derrière l'Île-de-France. Ainsi le taux d'activité des femmes de la région était, en 1999, 3 points au-dessus de celui de la province et 2 points au-dessus de celui de la métropole. Entre 14 et 64 ans, 64,7 % des femmes étaient en emploi ou à la recherche d'un emploi contre 61,3 % en province.

#### **► *Une entrée précoce dans la vie active dans la région Centre***

Le deuxième aspect de cette forte activité régionale est l'entrée précoce dans la vie active. Les taux d'activité pour les 15-24 ans sont en général assez faibles. Mais, dans la région, ils sont 3 points au-dessus de la métropole. Une grande partie de cet apport d'actifs est due à l'apprentissage qui est assez développé dans le Centre. Il en découle un déséquilibre entre les sexes car l'apprentissage reste plus masculin. Les hommes sont donc plus souvent actifs que les femmes dans ces tranches d'âge. Il y a 8 points d'écart entre les deux sexes (cet écart est de 7 points au niveau de la métropole).

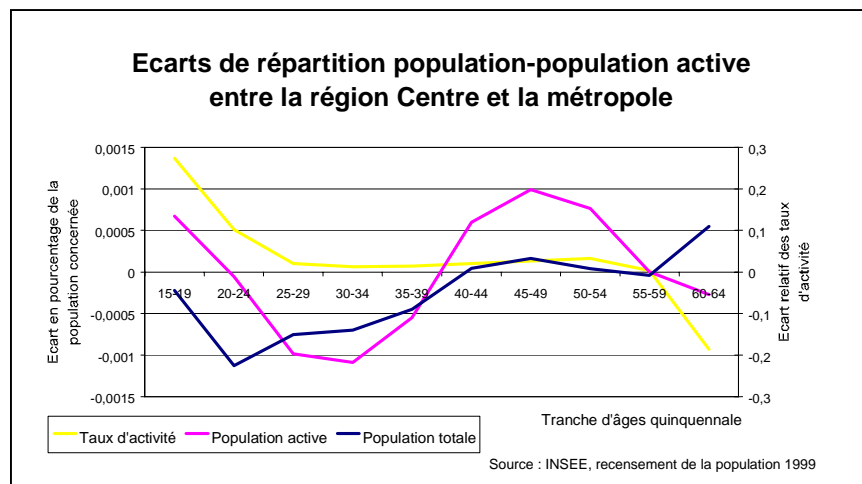


► *Une activité plus faible pour les plus de 57 ans dans le Centre*

Mais à partir de 57 ans chez les hommes et de 55 ans chez les femmes le taux d'activité régional passe en dessous de celui de la métropole (cf. Graphique : écarts de répartition de population lissés de 40 à 65 ans).

► *Un lien fort entre répartition de la population et répartition des actifs*

Pour comprendre la différence de structure de la population active entre le Centre et la métropole (qui conditionne les départs en retraite sur la période de projection) il faut avoir à l'esprit les différences de répartition par âge de la population totale.



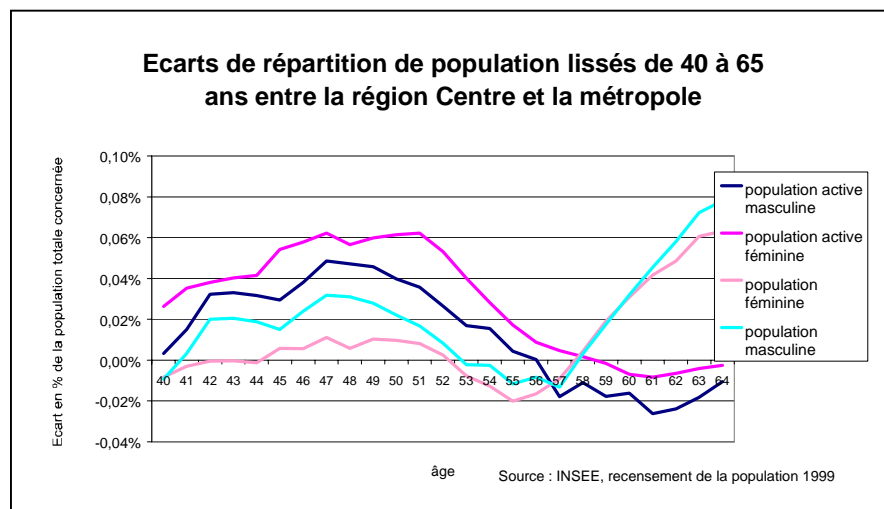
Aide à la lecture : La population totale comprend relativement moins de 15-19 ans (courbe bleu). La courbe jaune représente l'écart relatif des taux d'activité : pour la même tranche d'âges, dans le Centre la proportion de jeunes en activité est de 27 % supérieure à celle de la métropole. Au total, en combinant ces deux effets, les jeunes sont plus présents dans la population active de la région qu'ils le sont au niveau national (courbe rose)

Le second phénomène qui joue sur ces écarts sont les taux d'activité. Ainsi, pour les très jeunes actifs, le fait qu'il y ait moins de personnes dans ces tranches d'âge (15-24 ans) est compensé par des taux d'activité bien plus élevés dans la région (cf. Graphique précédant). Le déficit des 25-39 ans dans la population se traduit par un déficit équivalent dans la population active. Pour cette population, la légère supériorité des taux d'activité ne suffit plus à compenser le déficit de population. Les baby-boomers sont plus présents dans la région et il en va de même pour ce qui est de leur représentation dans la population active. Puis, avec les plus de 60 ans, l'impact des taux d'activité sur la répartition de la population active supplante à nouveau celui de la structure de la population. La présence de plus de sexagénaires dans la région n'implique pas une population active âgée plus présente.

► *La faiblesse des taux d'activité pour les plus de 57 ans influence la répartition des actifs*

Sur le graphique suivant, les courbes d'écarts de répartition des populations totales et actives masculines entre la région Centre et la métropole sont quasiment parallèles entre 40 et 55 ans. Ceci montre que seul l'effet dû à la répartition de la population joue sur la répartition de la population active et donc que les taux d'activité masculins pour cette tranche d'âges évoluent de la même façon dans la région et dans la métropole. Pour la population féminine, ce phénomène apparaît aussi mais avec un écart entre les deux courbes plus important. Il y a donc un écart stable entre les taux d'activité féminins mais qui est plus grand que pour les taux d'activité masculins.

A partir de 55 ans pour les femmes et de 57 ans pour les hommes le taux d'activité de la métropole passe au-dessus de celui de la région de façon marquée. Par conséquent, la représentation des âges élevés dans la population active du Centre est moindre qu'en métropole. Et ce malgré une présence de la population totale en faveur de la région.



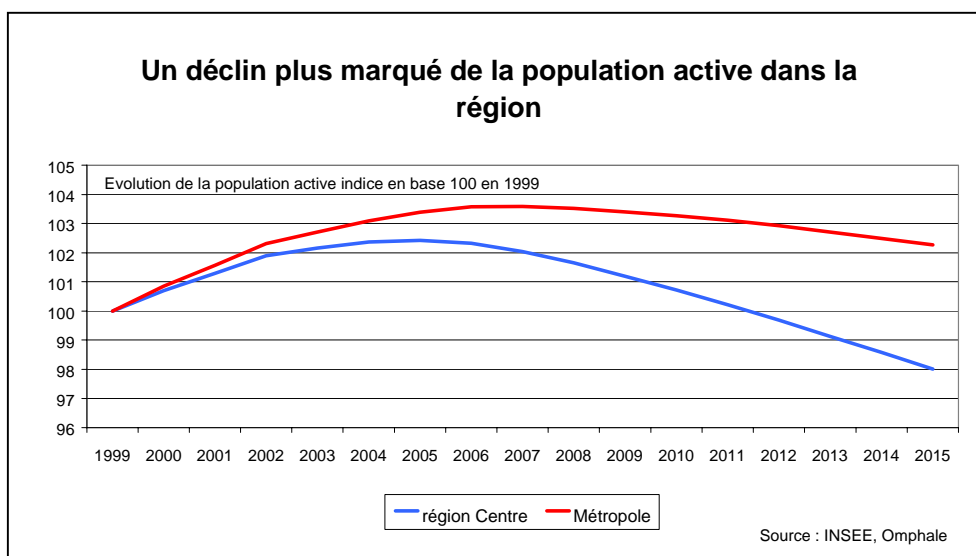
**Aide à la lecture :** Les courbes plus foncées indiquent les écarts de répartition de la population active, les plus claires ceux de la population totale. Les écarts entre les deux courbes d'un même sexe s'expliquent par les différences des taux d'activité.

## Les écarts se creuseraient entre le Centre et la métropole

### ► Un déclin plus précoce et plus marqué de la population active dans le Centre

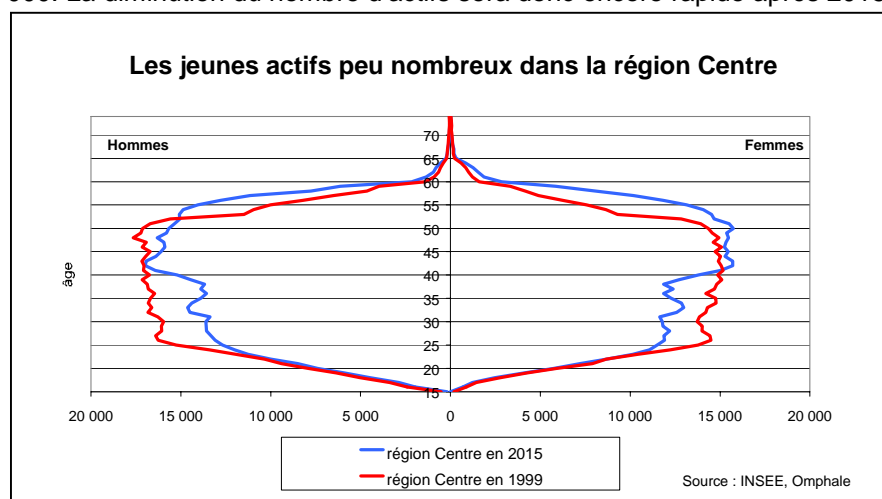
La population active<sup>2</sup> de la région déclinera dès 2005. Celle de la métropole diminuerait à partir de 2007. Cette différence est en partie la conséquence des écarts démographiques pour les 50-60 ans entre le Centre et la métropole. En 2015, la population active dans le Centre serait 2 % moins nombreuse qu'en 1999. Sur la même période la population active de la métropole augmenterait de 2,3 %. L'inflexion de la population active de la région Centre serait donc à la fois plus précoce et de plus grande ampleur.

Ces divergences s'expliquent en partie par l'importance en 1999 des baby-boomers dans la population active (qui constituent les sorties de la vie active sur la période de projection) et la plus faible part dans la région des 20-29 ans (qui constituent les entrées dans la vie active).



### ► Un déséquilibre entre les entrées et les sorties de la vie active

Les deux pyramides des âges de la population active de la région en 1999 et 2015 illustrent la faiblesse des entrées sur le marché du travail ainsi que l'importance que prennent les plus de 50 ans. La diminution en effectifs des moins de quarante ans dans la population active est la conséquence d'un effet démographique marqué : la population des 25-40 ans dans la région passerait de plus de 530 000 en 1999 à moins de 450 000 en 2015. Par opposition celle des 50-59 ans passerait de 267 000 à 347 000. La diminution du nombre d'actifs sera donc encore rapide après 2015.



<sup>2</sup> Cf. Annexe : Le passage d'une projection de population à une projection d'actifs

## La variante d'activité des cinquantenaires : un impact important

Il est intéressant de voir quelles sont les conséquences d'une variation des taux d'activité sur l'ensemble de la population active afin de situer les réserves de main d'œuvre. Les différentes variantes d'activité retenues sont les suivantes : la variante tendancielle, la variante sur l'activité féminine et celle sur les cinquantenaires. Elles sont comparées au calcul avec des taux d'activité fixes (projection à taux constant).

### ► Les différentes variantes<sup>3</sup>

La variante tendancielle est basée sur les évolutions constatées au niveau national grâce à l'enquête emploi. Les résultats présentés précédemment ont été réalisés avec cette variante. Les taux d'activité des jeunes sont très légèrement augmentés, ceux des femmes sont également rehaussés. Les plus de cinquante ans voient la baisse de leur activité stoppée puis leurs taux d'activité sont légèrement rehaussés.

La variante féminine aligne, à l'horizon 2015, l'activité des femmes de chaque zone sur celle des femmes d'Ile-de-France en 1999.

La variante sur les cinquantenaires effectue un glissement des taux d'activité des 50-54 ans vers les 55-59 ans d'un an tous les 5 ans à partir de 1999. Ainsi, en 2024, le taux d'activité des personnes de 59 ans est celui des 54 ans en 1999. Les deux dernières variantes sont cumulables car les taux d'activité des femmes sont modifiés pour les 25-49 ans et la variante sur les cinquantenaires ne joue que sur les taux d'activité des 55-59 ans.

### ► La variante concernant les cinquantenaires augmenterait la population d'actifs de 5,1 %

La variante ayant le plus d'impact sur la population active est de loin celle des cinquantenaires. Elle représenterait presque 57 000 actifs de plus en 2015, soit une hausse de 5,1 % par rapport à la population active de 1999.

L'effet de la variante féminine dépend évidemment beaucoup des taux d'activité féminins en 1999. La région Centre est la région avec le taux d'activité féminin le plus élevé de province ; en conséquence l'effet de cette variante devrait être faible. Mais, il faut rappeler que les projections se font au niveau des zones d'emploi. Or, l'activité féminine est très hétérogène à cet échelon dans la région. La variante féminine a donc des conséquences importantes pour certaines zones. C'est pourquoi au niveau régional, elle est aussi significative.

A l'opposé, la variante tendancielle est celle qui a les impacts les plus homogènes sur le territoire. Elle est aussi celle qui a le moins d'influence.

	Effet relatif	Effet absolu	Population active en 2015
Taux constants			1 065 075
Effet de la hausse tendancielle de l'activité	2,0 %	22 213	1 087 288
Effet de la hausse de l'activité féminine	2,4 %	27 146	1 092 221
Effet de la hausse de l'activité des 55-59 ans	5,1 %	56 899	1 121 974
Effet cumulé des hausse d'activité des 55-59 ans et des femmes	7,6 %	84 045	1 149 120

Source : INSEE, Omphale

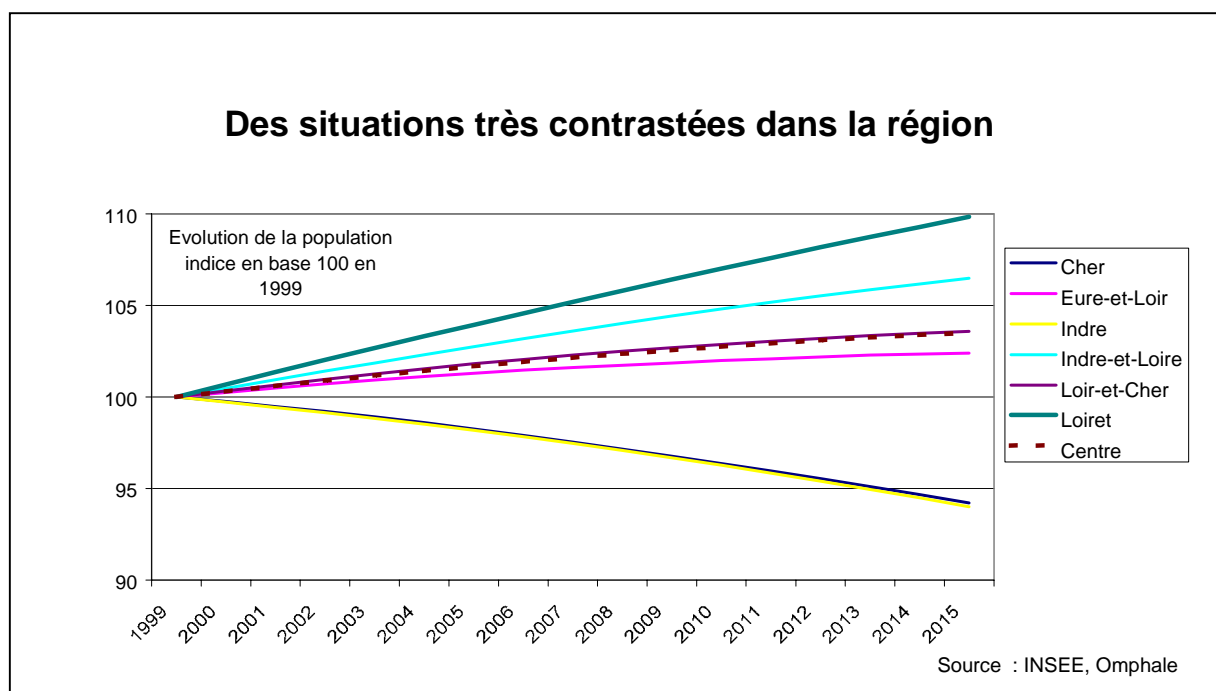
<sup>3</sup> Cf. Annexe : Les différentes variantes retenues

## Des disparités marquées au sein de la région

### **La région tirée par le Loiret et l'Indre-et-Loire**

► *L'Indre-et-Loire et Le Loiret concentreraient encore plus la population régionale*

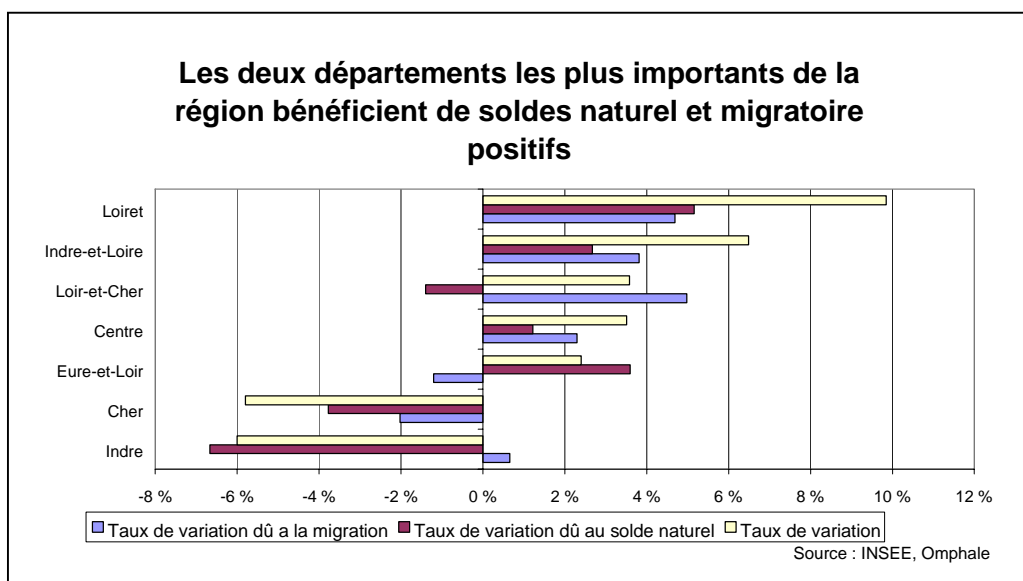
Alors que la répartition de la population régionale par département était déjà déséquilibrée en 1999, il y aurait, entre 1999 et 2015<sup>4</sup>, un mouvement de concentration de la population vers le Loiret et l'Indre-et-Loire. Ainsi le poids des deux départements réunis passerait de 48 % à plus de la moitié de la population régionale. Ceci s'explique par le fait que ces départements sont les plus dynamiques (avec des croissances respectives de 9,8 % et 6,5 %) et par la baisse de la population dans l'Indre et le Cher. L'Eure-et-Loir connaîtrait une évolution juste en deçà de celle de la région (3,5 %). L'évolution du Loir-et-Cher serait la même que celle de la région avec une augmentation de sa population de 11 000 habitants entre 1999 et 2015, soit une hausse de 3,6 %. Les évolutions de population dans l'Indre et le Cher sont identiques avec une diminution totale de la population de 6 % par rapport à 1999.



<sup>4</sup> Cf. Annexe : Qu'est ce qu'une projection de population ?

► *Des facteurs explicatifs très différents selon les départements*

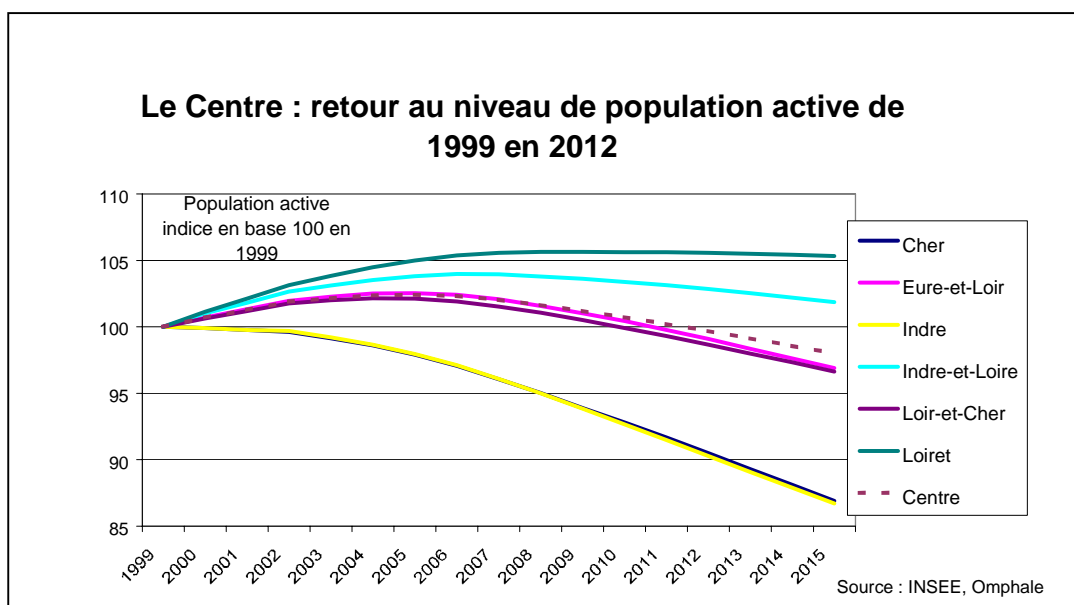
Bien que l'on puisse faire un rapprochement entre le Cher et l'Indre au niveau de l'évolution générale, les départements ont des comportements différents quand on la décompose. Le Cher cumule un solde migratoire et un solde naturel négatifs alors que l'Indre souffre surtout d'un solde naturel très négatif (le plus bas de la région). Les migrations sont par contre légèrement favorables à l'Indre. De même l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher sont proches en évolution ; mais la population du Loir-et-Cher augmenterait grâce à un solde migratoire élevé (le solde naturel étant négatif) alors que l'Eure-et-Loir connaîtrait la situation exactement inverse. Seuls le Loiret et l'Indre-et-Loire auraient un profil similaire mais avec des évolutions positives plus marquées dans le Loiret.

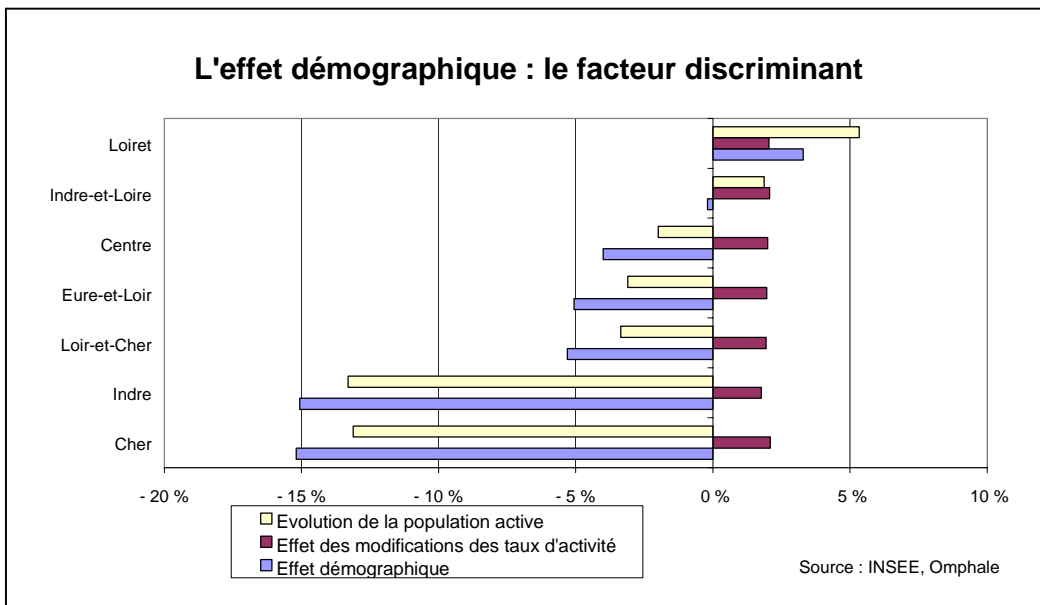


► *Seuls le Loiret et l'Indre-et-Loire connaîtraient une augmentation de leur population active entre 1999 et 2015*

L'évolution de la population active<sup>5</sup> rappelle dans une large mesure celle de la population totale, les évolutions étant bien entendues plus faibles que pour la population totale. Il est à noter toutefois une légère différence : l'inversion entre l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Celle-ci est due à la structure de la population, celle de l'Eure-et-Loir étant bien plus jeune. L'effet démographique est prédominant. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas uniquement l'évolution de la population mais aussi la répartition par âge de la population qui compose cet effet.

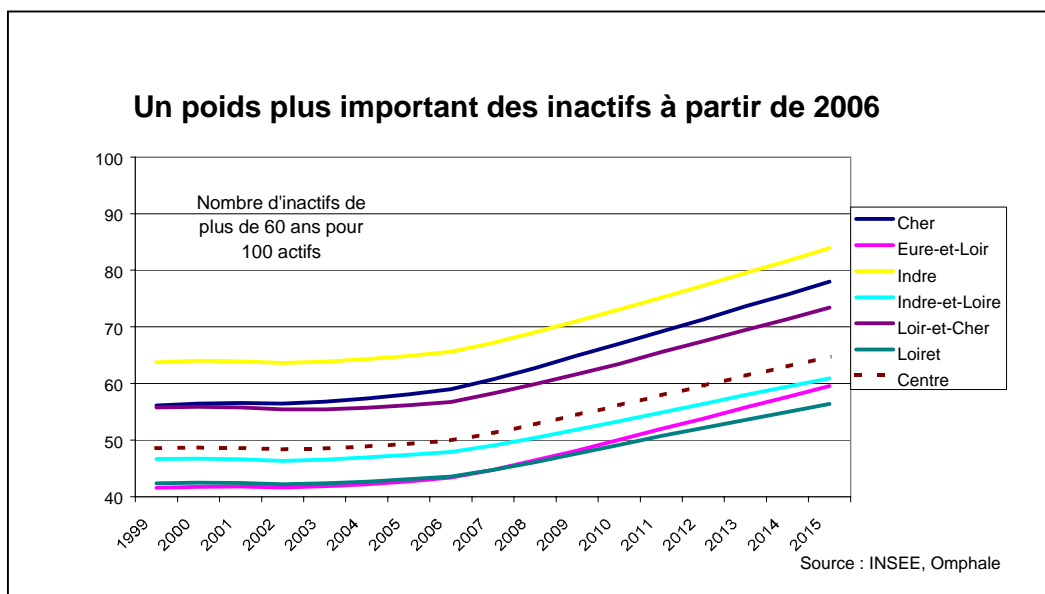
<sup>5</sup> Cf. Annexe : D'une projection de population à une projection d'actifs





► *Presque 85 personnes inactives de plus de 60 ans pour 100 actifs dans l'Indre*

Sur la période de projection, l'ensemble de la région vieillit. Ce vieillissement n'est pas uniforme sur le territoire. L'Indre-et-Loire et le Loiret suivent une évolution quasiment parallèle (en 2015 l'Indre-et-Loire conserve une population plus âgée que le Loiret) alors que L'Eure-et-Loir qui était plus jeune que le Loiret aboutit en 2015 à une situation intermédiaire entre le Loiret et l'Indre-et-Loire. Ainsi le Loiret deviendrait le département le plus jeune de la région en 2008. Les trois autres départements, déjà bien au-dessus de la moyenne régionale pour le poids des inactifs en 1999 vieilliraient plus vite que la région. L'évolution la plus forte serait celle du Cher, mais le niveau le plus élevé en 2015 serait atteint par l'Indre avec presque 85 personnes âgées inactives pour 100 actifs.



## Des différences au sein même des départements

### ► Une analyse infra-départementale est nécessaire

L'analyse des évolutions démographiques et de la population active au niveau de la région ou des départements cache les disparités entre les zones les plus attractives telles que Chartres ou des zones avec des départs importants comme Dreux. De plus, l'examen de l'évolution de la main-d'œuvre à un niveau géographique trop large ne présente pas le même intérêt que celui qui peut être mené au niveau des zones d'emploi : Les chefs-lieux de départements représentant la plupart du temps une part importante de la population, leur évolution conditionne celle du département. Enfin, pour prendre en compte les trajets quotidiens des travailleurs entre lieu de travail et lieu de résidence, il faut considérer des zones suffisamment larges pour que la majorité des actifs aient leur emploi dans la zone. C'est pourquoi on prend les zones d'emploi comme base de la projection.

### ► Une analyse des résultats à l'aide d'une classification

Afin de synthétiser les résultats, il est utile de procéder à un regroupement des 23 zones d'emploi de la région. Pour ce faire, une classification a été effectuée. Cette classification des zones d'emploi repose sur les évolutions de population totale des zones entre 1990 et 1999 et leur décomposition entre soldes naturel et migratoire. L'évolution démographique conditionnant en grande partie celle de la population active, aucun critère supplémentaire sur l'activité n'a été retenu.

La classification obtenue est composée de 5 classes et de 2 cas particuliers. Tours, Orléans et Chartres constituent la classe 1. Ces zones d'emploi ont eu un solde naturel élevé ainsi qu'un solde migratoire positif. La classe 2 est constituée de zones très attractives périphériques aux précédentes : Amboise, Pithiviers et Montargis. Elles ont eu un solde migratoire très élevé ainsi qu'un solde naturel presque nul. Vient ensuite Blois, premier cas particulier, qui constitue une zone intermédiaire entre les classes 2 et 3. Elle a un solde naturel quasi-nul et un solde migratoire positif. Elle est donc à mi-chemin entre la classe 2 et la classe suivante qui est constituée de Chinon, Gien, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou. Cette dernière correspond aux zones ayant un solde naturel négatif et un solde migratoire positif. La classe 4 est composée de Vendôme, Romorantin, Loches, Argenton-sur-Creuse, La Châtre, Issoudun, Aubigny et Saint-Amand-Montrond. Elle a le profil de la classe 3 (solde migratoire positif et solde naturel négatif) mais avec des soldes relatifs plus importants aussi bien en négatif qu'en positif. Vient ensuite Dreux, second cas particulier, et la classe 5. Ces zones sont les seules de la région à avoir un solde migratoire négatif. Dreux se distingue des autres zones restantes avec un solde naturel très largement positif. La classe 5 est donc constituée de zones avec des soldes migratoires et naturels négatifs. Elle est composée de Bourges, Vierzon et Châteauroux.

La classe 1 est de loin la classe qui concentre le plus de population. A elle seule, elle totalise presque 40 % de la population régionale.

Classe 1 : Orléans, Tours, Chartres
Classe 2 : Amboise, Pithiviers, Montargis
Cas particulier : Blois
Classe 3 : Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Gien, Romorantin, Chinon
Classe 4 : Vendôme, Aubigny, Loches, Issoudun, Saint-Amand-Montrond, Argenton-sur-Creuse, La Châtre
Cas particulier : Deux
Classe 5 : Vierzon, Bourges, Châteauroux

### La classification des zones d'emploi



© IGN Insee 2005

Sources : Insee, Recensements de la population 1990 et 1999

Classification issue des évolutions démographiques 90-99

- Classe 1 : Un solde naturel très positif et un solde migratoire positif
- Classe 2 : Un solde migratoire très positif et un solde naturel neutre
- Blois : Un solde migratoire positif et un solde naturel neutre
- Classe 3 : Un solde naturel positif et un solde migratoire négatif
- Classe 4 : Un solde naturel très négatif et un solde migratoire positif
- Dreux : Un solde migratoire très négatif et un solde naturel très positif
- Classe 5 : Des soldes naturel et migratoire négatifs

Classe 1 : Orléans, Tours, Chartres
Classe 2 : Amboise, Pithiviers, Montargis
Cas particulier : Blois
Classe 3 : Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Gien, Romorantin, Chinon
Classe 4 : Vendôme, Aubigny, Loches, Issoudun, Saint-Amand-Montrond, Argenton-sur-Creuse, La Châtre
Cas particulier : Dreux
Classe 5 : Vierzon, Bourges, Châteauroux

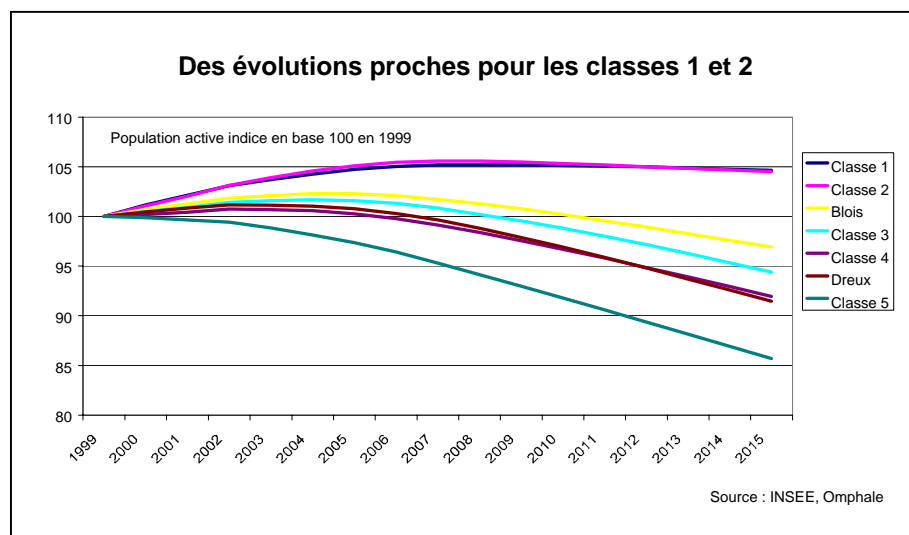
## Seules quelques zones d'emploi connaîtront une croissance de leur population active

► De grandes divergences dans l'évolution de la population active<sup>6</sup> selon les classes

Les classes 1 et 2 seraient les seules à connaître une augmentation de leur population active entre 1999 et 2015. En 2008, la population active de ces deux classes se stabiliserait puis entamerait une très légère baisse.

<sup>6</sup> Cf. Annexe : D'une projection de population à une projection d'actifs

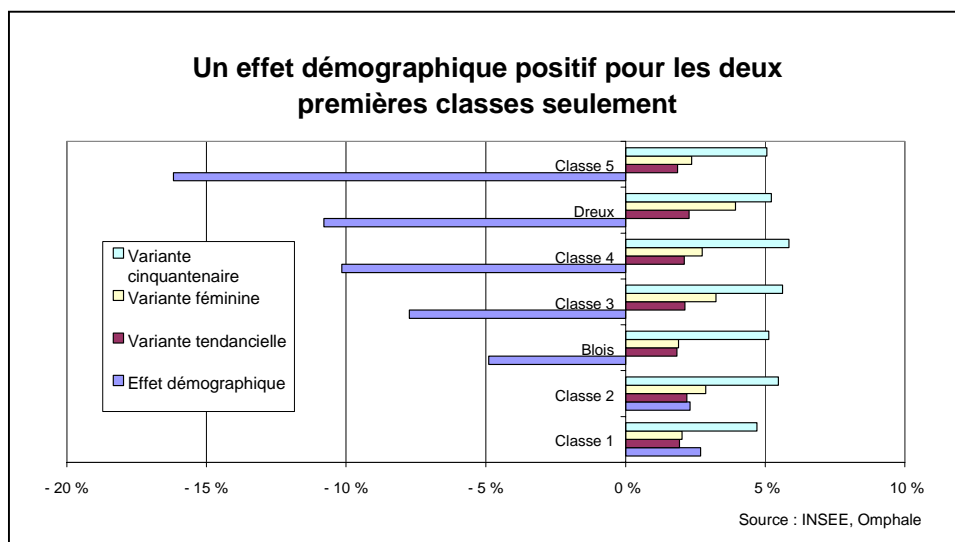
A l'opposé, la classe 5 serait celle qui perdrait le plus d'actifs avec une diminution de presque 15 %. Ces zones d'emploi ont commencé à perdre de la population active avant 1999. Dreux et la classe 4 perdraient entre 8 et 9 % de leur population active. Après avoir commencé par une croissance plus rapide que celle de la classe 4 jusqu'en 2002, la population active de Dreux évoluerait parallèlement à celle de la classe 4 pour décroître plus rapidement à partir de 2008. Blois et la classe 3 seraient dans une position intermédiaire avec des évolutions respectives de - 3 % et - 6 %.



Classe 1 : Orléans, Tours, Chartres
Classe 2 : Amboise, Pithiviers, Montargis
Cas particulier : Blois
Classe 3 : Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Gien, Romorantin, Chinon
Classe 4 : Vendôme, Aubigny, Loches, Issoudun, Saint-Amand-Montrond, Argenton-sur-Creuse, La Châtre
Cas particulier : Deux
Classe 5 : Vierzon, Bourges, Châteauroux

► *Les différents effets : l'effet démographique est le plus discriminant*

Les effets des différentes variantes d'activité peuvent être importants mais ils ne sont pas essentiels. L'effet déterminant est l'effet démographique. Allant de - 21 % à 5,8 %, les variations de population active induites par cet effet seraient de loin les plus importantes au niveau des zones d'emploi. La classification permet de constater le même phénomène. Il est juste légèrement amoindri par les regroupements.



► *L'effet démographique n'est positif que pour les classes 1 et 2*

L'effet démographique serait positif au niveau de la région alors qu'il n'y aurait que deux classes avec un effet positif. Mais les deux classes concernées seraient les classes 1 et 2, représentant à elles seules presque la moitié de la population active régionale en 1999. De plus la classe 1 qui constitue la plus grosse partie de la main-d'œuvre régionale connaîtrait l'effet démographique le plus élevé avec une hausse de 2,7 % de sa population active due à celui-ci contre 2,3 % pour la classe 2. Toutes les autres classes ainsi que les deux cas particuliers (Blois et Dreux) connaîtraient un effet négatif. Vierzon est la zone qui perdrait le plus de population active par ce biais (- 21 %). D'une façon plus générale, la diminution la plus importante serait celle de la classe 5 avec - 16,2 %. Puis il y aurait la classe 4 et Dreux avec des pertes de plus de 10 % de la population active. Enfin on trouverait la classe 3 avec environ - 8 % et Blois avec - 5 %.

Classe 1 : Orléans, Tours, Chartres
Classe 2 : Amboise, Pithiviers, Montargis
Cas particulier : Blois
Classe 3 : Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Gien, Romorantin, Chinon
Classe 4 : Vendôme, Aubigny, Loches, Issoudun, Saint-Amand-Montrond, Argenton-sur-Creuse, La Châtre
Cas particulier : Deux
Classe 5 : Vierzon, Bourges, Châteauroux

### ► La décomposition de l'effet démographique

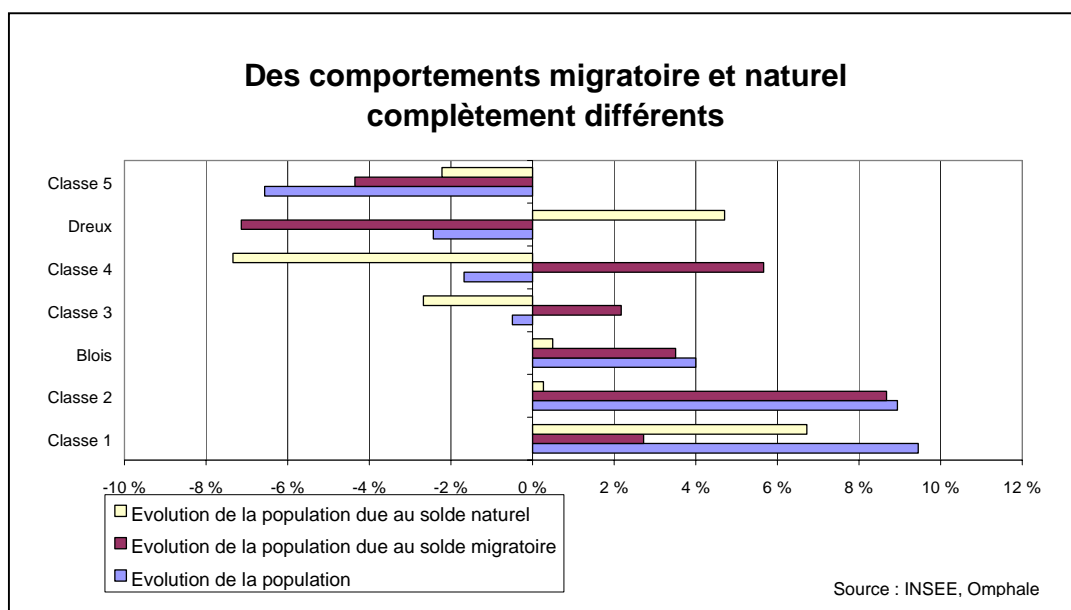
La classe 5 et Dreux sont les seules zones avec un solde migratoire négatif sur les 16 années de projection. Mais Dreux et la classe 5 se distingueraient par l'évolution due au solde naturel : Dreux aurait un solde naturel très positif alors que Vierzon, Bourges et Châteauroux auraient un solde négatif.

La décomposition entre solde naturel et solde migratoire montre que les classes 3 et 4 auraient les mêmes déterminants ; un solde naturel négatif et un solde migratoire positif. Mais les amplitudes seraient différentes. Dans la classe 3, elles seraient faibles (inférieures à 5 %) alors que dans la classe 4 elles sont supérieures à 5 %. Ceci a pour conséquence des évolutions plus marquées pour la classe 4.

L'évolution de la classe 2 dépendrait entièrement de son solde migratoire. En effet, le solde naturel de cette zone serait positif mais faible. Il en va de même pour Blois. Ce sont donc des zones avec une forte dépendance aux migrations.

La classe 1 a un solde migratoire positif et important mais son solde naturel est encore plus important. Ainsi, cette classe croîtrait (tout comme la classe 2) mais sans être dépendante des mouvements migratoires (bien qu'ils lui soient favorables).

Il faut noter la corrélation entre solde naturel positif et urbanisation de la zone d'emploi. Ainsi les soldes naturels les plus élevés de la région sont à Orléans, Tours, Dreux et Chartres.



Classe 1 : Orléans, Tours, Chartres
Classe 2 : Amboise, Pithiviers, Montargis
Cas particulier : Blois
Classe 3 : Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Gien, Romorantin, Chinon
Classe 4 : Vendôme, Aubigny, Loches, Issoudun, Saint-Amand-Montrond, Argenton-sur-Creuse, La Châtre
Cas particulier : Deux
Classe 5 : Vierzon, Bourges, Châteauroux

► *L'effet des variantes d'activité sur les classes*

L'évolution de la population active se décompose en deux effets : l'effet de la modification des taux d'activité au cours du temps et l'effet démographique.

Comme cela a déjà été indiqué, la variante concernant les cinquantenaires serait celle qui aurait le plus d'impact sur le nombre d'actifs. De plus, l'impact serait assez homogène sur les zones d'emploi. Mais des disparités existeraient cependant : les classes 2, 3 et 4 seraient plus sensibles que les autres à cette variante. Cette variante représenterait une augmentation de plus de 5,5 % de la population active en 2015 dans ces zones.

La classe 1 serait la moins sensible relativement à sa population active totale (une augmentation de 4,7 %) mais les effectifs impliqués seraient bien plus importants. Ainsi cette variante représenterait plus de 21 000 actifs en plus en 2015.

Pour Blois, cette variante suffirait à ramener la population active au niveau de 1999 en 2015.

La variante féminine est celle qui présenterait le plus de disparités entre les zones d'emploi. Elle aurait un impact moins important que celle des cinquantenaires sur toutes les zones. L'effet de cette variante est bien entendu directement corrélé aux taux d'activité féminins en 1999.

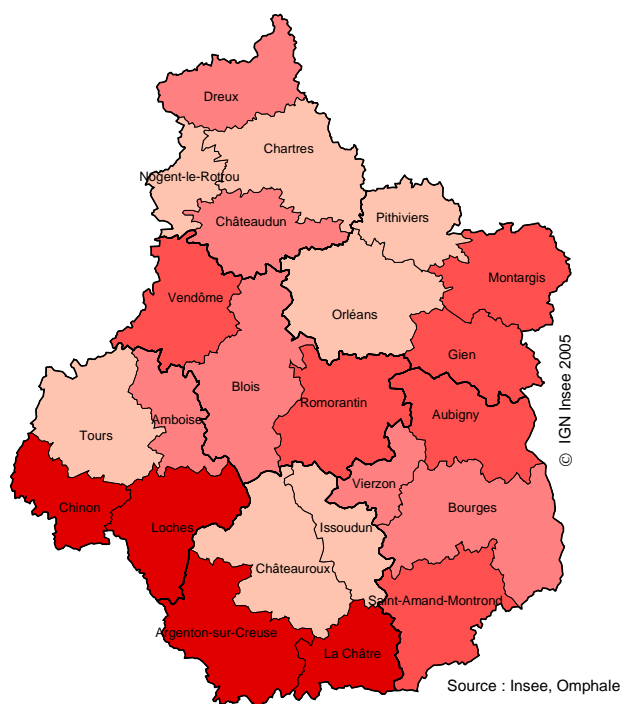
La classification « gomme » les disparités entre zones mais les zones les plus sensibles à cette variante seraient : Chinon, Dreux, Aubigny, Argenton-sur-Creuse et Gien. On voit donc que les plus touchées sont la classe 3 et Dreux. La classe 2 connaîtrait aussi une hausse assez importante de sa population active avec cette variante.

La classe 1 est encore une fois la moins sensible à cette hypothèse.

Le sud de la région plus sensible à la variante des cinquantenaires

Evolution de la population active due à la variante des cinquantenaires

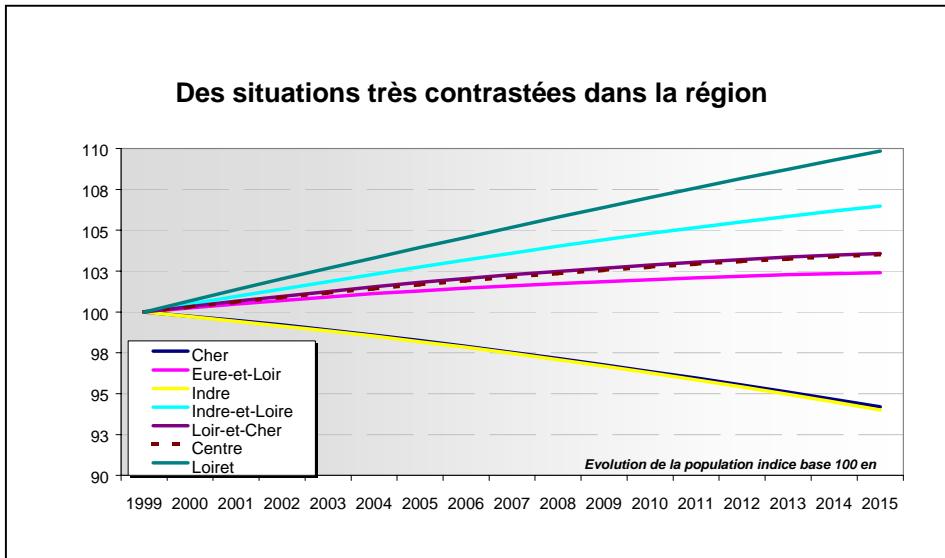
- Entre 4 et 5 % de la population active
- Entre 5 et 5,5 % de la population active
- Entre 5,5 et 6 % de la population active
- Entre 6 et 6,5 % de la population active



Classe 1 : Orléans, Tours, Chartres
Classe 2 : Amboise, Pithiviers, Montargis
Cas particulier : Blois
Classe 3 : Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Gien, Romorantin, Chinon
Classe 4 : Vendôme, Aubigny, Loches, Issoudun, Saint-Amand-Montrond, Argenton-sur-Creuse, La Châtre
Cas particulier : Deux
Classe 5 : Vierzon, Bourges, Châteauroux

## La Fiche régionale

### Des évolutions de population très différentes d'un département à l'autre

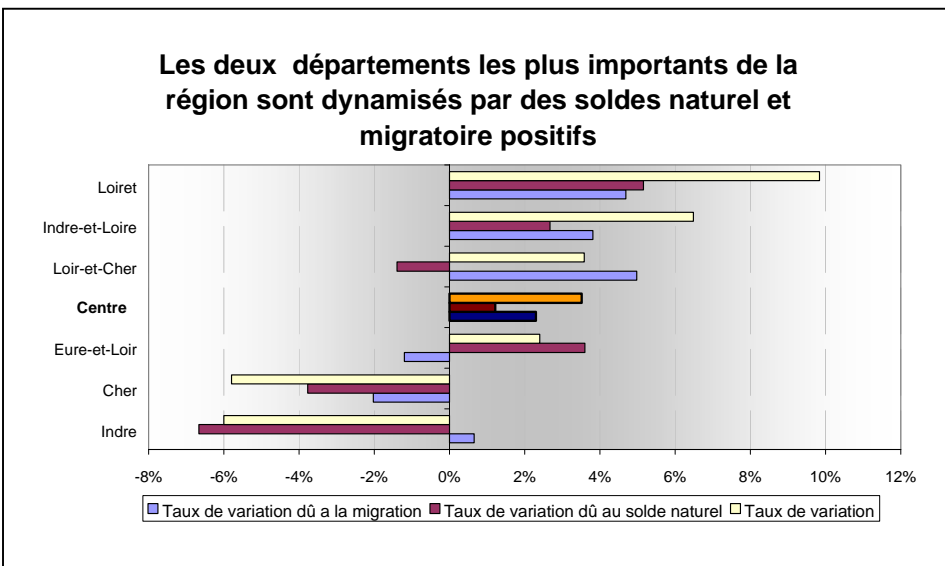


Le Loiret connaîtrait l'évolution la plus importante de la région avec une augmentation de presque 10 % de sa population entre 1999 et 2015. Sur la même période, les populations de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir augmenteraient dans des proportions moindres (respectivement 6,5 %, 3,5 % et 2,5 %). Seuls les départements du Cher et de l'Indre auraient des populations en diminution. Les évolutions seraient très proches dans ces deux derniers départements (- 6 %).

Les causes de ce repli diffèrent cependant : pour l'Indre il s'agit d'un solde naturel très négatif alors que pour le Cher il y a un cumul du solde naturel négatif et du solde migratoire également négatif.

Mais l'exemple le plus frappant d'évolutions similaires avec des composantes différentes est l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. L'Eure-et-Loir progresserait grâce à un solde naturel positif malgré un solde migratoire négatif alors que l'Eure-et-Loir croîtrait avec un solde migratoire positif et un solde naturel négatif.

Les deux départements les plus peuplés de la région bénéficieraient d'une composante migratoire et d'un solde naturel positifs. Mais elles diffèrent par le fait que la composante migratoire prévaut en Indre-et-Loire alors que les deux composantes sont du même ordre de grandeur dans le Loiret.

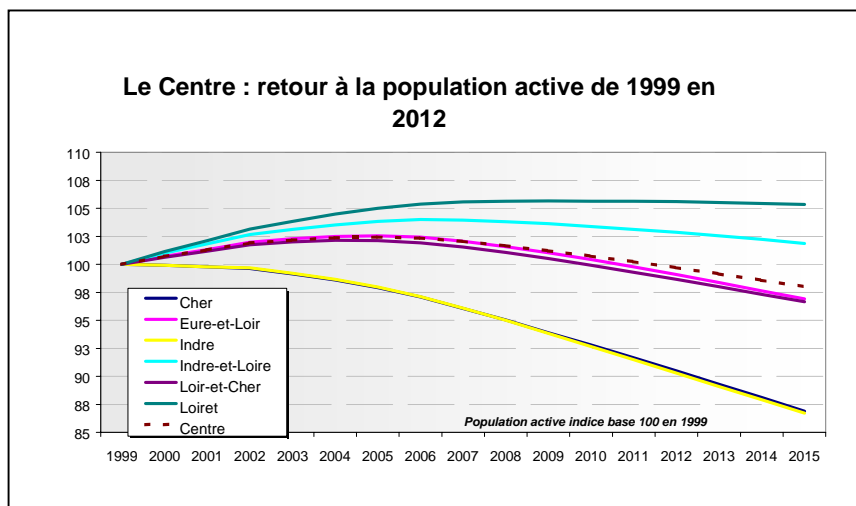


L'Eure-et-Loir était en 1999 le département le plus « jeune » de la région mais il connaîtrait une diminution plus marquée de la part des moins de 20 ans dans sa population. Ainsi, en 2015 le département ayant proportionnellement le plus de jeunes serait le Loiret. A l'opposé le département le plus « âgé » était L'Indre en 1999. En 2015, en maintenant son écart avec la moyenne régionale, l'Indre resterait le département le plus vieux avec plus d'un habitant sur trois qui aurait plus de 60 ans.

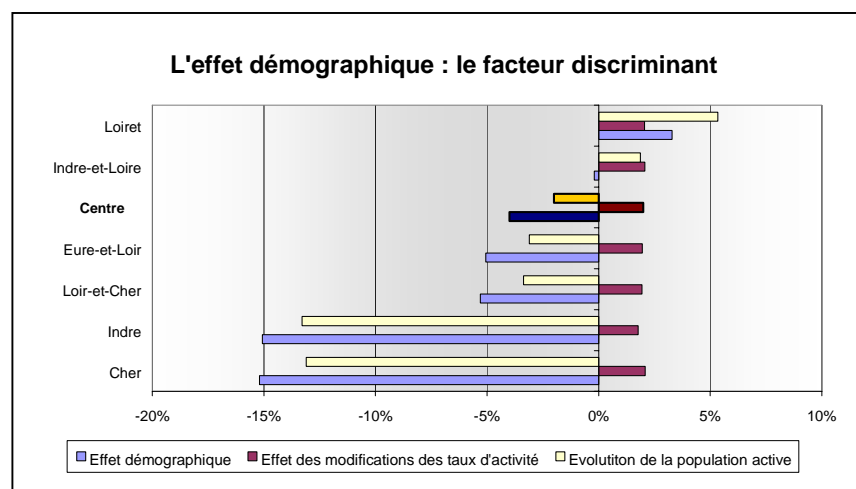
année	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret		Centre	
	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015
0-19	23,3%	19,9%	27,4%	23,0%	21,3%	18,9%	25,1%	22,2%	23,9%	21,2%	26,4%	23,2%	25,1%	21,9%
20-49	39,9%	32,9%	41,9%	35,9%	38,8%	31,9%	42,5%	37,4%	39,8%	33,3%	42,7%	38,1%	41,4%	35,8%
50-59	11,7%	14,9%	10,8%	14,0%	11,5%	14,7%	10,8%	13,3%	10,9%	14,3%	10,7%	12,9%	11,0%	13,8%
60-74	16,2%	19,8%	12,9%	17,4%	17,9%	20,2%	13,7%	16,6%	16,2%	18,8%	13,2%	16,4%	14,5%	17,6%
75 +	9,0%	12,5%	7,0%	9,7%	10,5%	14,3%	7,9%	10,4%	9,3%	12,5%	7,1%	9,5%	8,1%	10,9%
<b>Total</b>	<b>314541</b>	<b>296237</b>	<b>407596</b>	<b>417364</b>	<b>231254</b>	<b>217371</b>	<b>553642</b>	<b>589549</b>	<b>315067</b>	<b>326356</b>	<b>617810</b>	<b>678628</b>	<b>2439910</b>	<b>2525565</b>

Source : INSEE, modèle OMPHALE

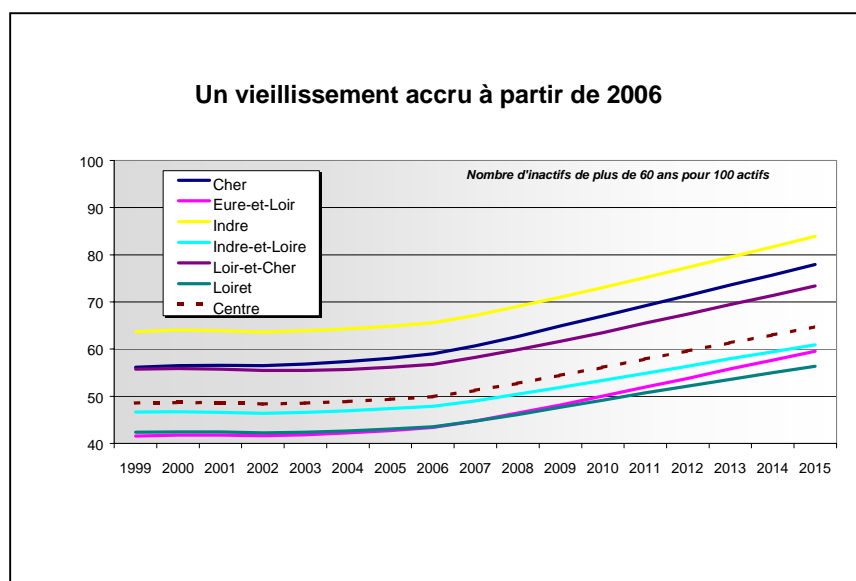
## Seuls deux départements connaîtraient une augmentation de leur population active entre 1999 et 2015



Le Loiret et l'Indre-et-Loire auraient une population active plus importante en 2015 qu'en 1999 (avec des hausses respectives de 5,5 % et 2 %). L'Eure-et-Loir ainsi que le Loir-et-Cher verraient leur population active diminuer légèrement plus que la région. L'Indre et le Cher enregistreraient les diminutions les plus importantes de main d'œuvre avec environ 13 % de population active en moins en 2015.



Des éléments qui interviennent sur ces évolutions, l'effet des modifications des taux d'activité serait le plus uniformément réparti sur le territoire. En effet, celui-ci contribuerait de +1,8 % à + 2,1 % à l'évolution de la population active. L'effet démographique serait donc celui qui explique la différence entre les évolutions départementales. Les effets démographiques seraient de même ampleur dans l'Indre et le Cher (-15 % d'actifs) et les évolutions de la population active seraient donc proches. De même l'impact de la démographie serait le même en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher (- 5 %). L'Indre-et-Loire connaîtrait un effet démographique quasi nul. Le Loiret serait le seul département avec un effet démographique positif.



Le Loiret et L'Indre-et-Loire connaîtraient une évolution plus lente du nombre d'inactifs de plus de 60 pour 100 actifs que la région. Par contre l'Eure-et-Loir qui avait en 1999 le plus faible verrait celui-ci augmenter plus rapidement que pour la région. Mais la hausse la plus importante de ce ratio concernerait le Cher. Ce département était au même niveau que le Loir-et-Cher en 1999. En 2015, il se situerait à mi-chemin entre l'Indre et le Loir-et-Cher. L'Indre atteindrait presque 85 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs en 2015, confirmant sa position du département le plus « âgé » de la région.

### Effets en effectifs des différentes variantes

	Population active en 1999	Population active projetée en 2015		Ecart de population active par rapport à la projection à taux constants pour chaque variante en 2015			
		à taux d'activité constants	avec la variante tendancielle	variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variante d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 065 075</b>	<b>1 087 288</b>	<b>22 213</b>	<b>27 146</b>	<b>56 899</b>	<b>84 045</b>
Loiret	287 895	297 364	303 260	5 896	6 961	14 352	21 313
Indre-et-Loire	250 644	250 155	255 331	5 176	6 008	12 934	18 942
Eure-et-Loir	190 600	180 950	184 684	3 734	5 007	9 244	14 251
Loir-et-Cher	141 071	133 591	136 328	2 737	3 022	7 656	10 678
Cher	138 311	117 296	120 182	2 886	3 972	7 606	11 578
Indre	100 924	85 719	87 503	1 784	2 176	5 107	7 283

Avec des hausses de 2,9 % et 5,5 % de sa population active grâce à la variante féminine et à celle sur les cinquantenaires, le Cher serait le département le plus sensible aux différentes variantes. L'Eure-et-Loir serait le département le moins sensible à la variante sur les cinquantenaires et le Loir-et-Cher le serait sur celle de l'activité féminine. En effectifs, ce serait le Loiret, département ayant la population active la plus nombreuse, qui serait le plus réactif à des modifications des taux d'activité. Dans ce département le cumul des deux variantes représenterait une hausse de plus de 20 000 actifs.

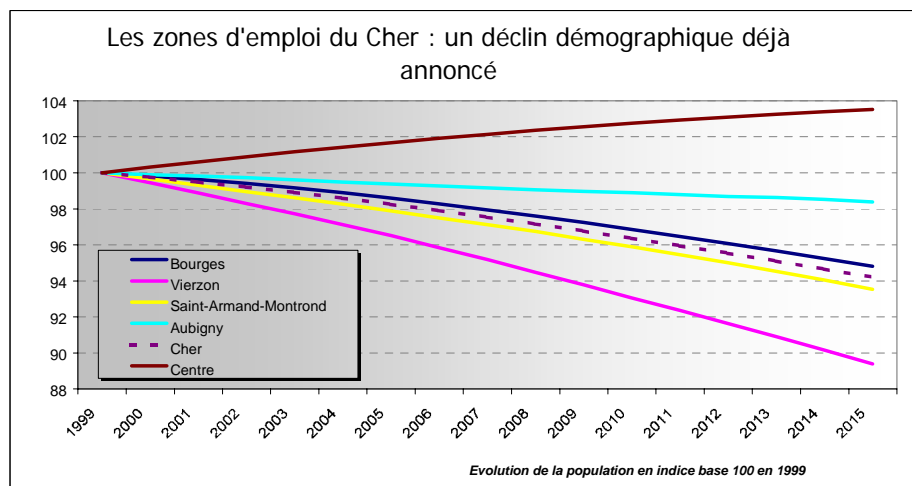
### Effets en taux des différentes variantes

	Population active en 1999	Evolution 1999-2015 à taux d'activité constants (en %)	Ecart en %			
			variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variantes d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>CENTRE</b>	<b>1 109 445</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,6 %</b>
Loiret	287 895	3,3 %	2,0 %	2,4 %	5,0 %	7,4 %
Indre-et-Loire	250 644	-0,2 %	2,1 %	2,4 %	5,2 %	7,6 %
Eure-et-Loir	190 600	-5,1 %	2,0 %	2,6 %	4,8 %	7,5 %
Loir-et-Cher	141 071	-5,3 %	1,9 %	2,1 %	5,4 %	7,6 %
Cher	138 311	-15,2 %	2,1 %	2,9 %	5,5 %	8,4 %
Indre	100 924	-15,1 %	1,8 %	2,2 %	5,1 %	7,2 %

Source : INSEE, modèle OMPHALE

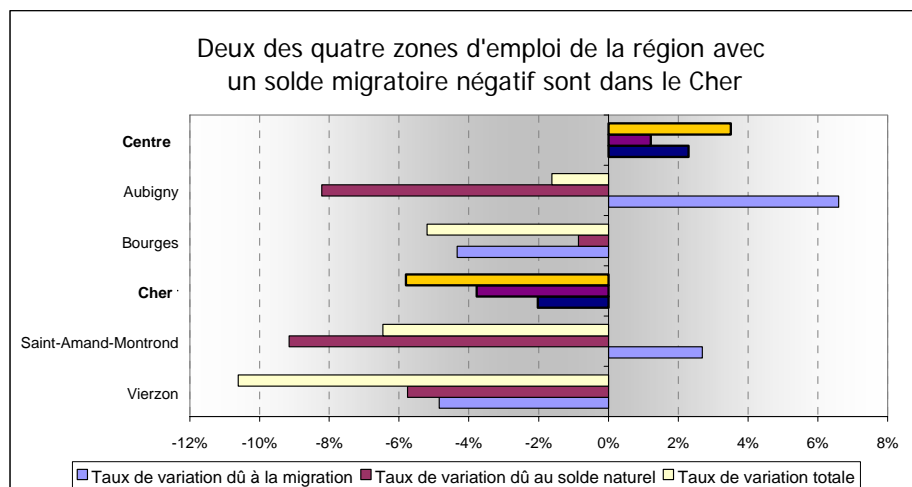
## Les fiches départementales

### Cher : Vierzon perdrait plus de 10 % de sa population d'ici 2015



Vierzon serait la zone d'emploi de la région ayant l'évolution la plus négative : une perte de 10,6 % de sa population de 1999 à l'horizon 2015. Bourges et Saint-Amand-Montrond qui représentent plus de 72 % de la population départementale, connaîtraient une baisse de 5 % et 6,5 %. Pour Bourges cela représenterait une perte de 9 000 habitants. Aubigny subirait une baisse de population plus faible, inférieure à 2 %.

Les deux zones les plus peuplées du Cher en 1999 (Bourges et Vierzon) sont parmi les quatre territoires de la région à connaître un solde migratoire négatif (entre - 4 et - 5 %). Cependant, Vierzon se distinguerait de Bourges par la contribution du solde naturel à l'évolution de la population (- 6 % pour Vierzon et - 1 % pour Bourges). Le solde naturel serait encore plus défavorable à Aubigny et Saint-Amand-Montrond (de l'ordre de - 8 %). Mais ces zones bénéficieraient d'un solde migratoire positif. Aubigny, la plus petite zone d'emploi du département, gagnerait presque 2 500 personnes en 16 ans en raison des migrations (soit une contribution de 6,6 points à l'évolution de sa population).

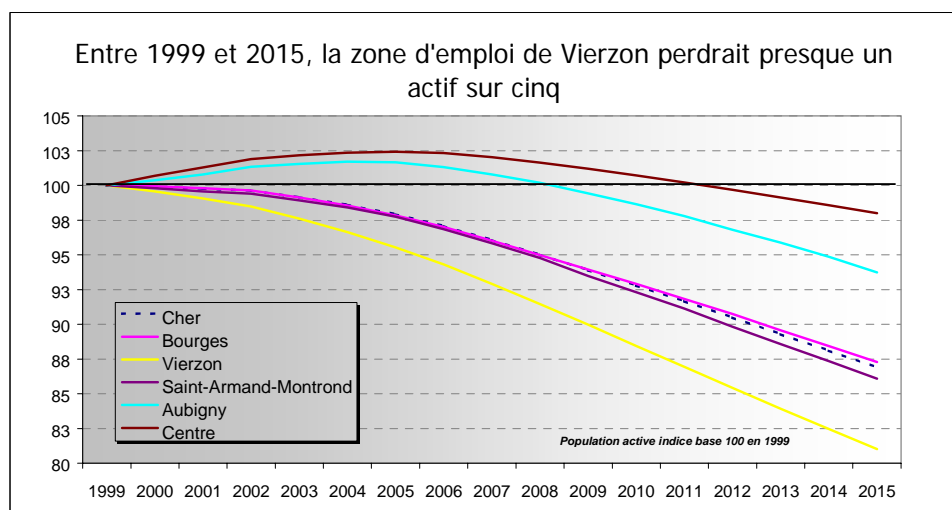


Saint-Amand-Montrond et Aubigny, qui sont des zones d'emploi plus rurales, ont une forte proportion de plus de 60 ans en 1999 (30 % de la population totale) et cette proportion dépasserait 36 % en 2015. A l'opposé Bourges a, en 1999, un profil qui correspond à celui de la région mais le vieillissement y serait plus marqué. En effet, la part des plus de 60 ans passerait de 22,6 % à 28,5 % dans la région alors qu'à Bourges elle passerait de 22,2 % à 29,7 %. Le vieillissement le plus rapide serait celui de Vierzon où la proportion de sexagénaires augmenterait de 8,3 points en 16 ans.

#### Structure par âge de la population au 1/1/1999 et au 1/1/2015

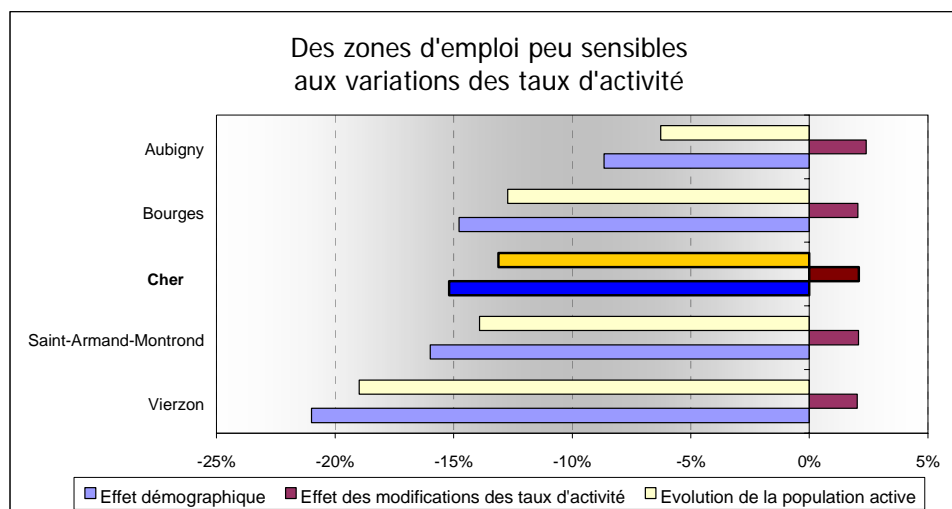
année	Bourges		Vierzon		St-Amand-Montrond		Aubigny		Cher		Centre	
	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015
0-19	24,5 %	20,9 %	22,9 %	19,3 %	20,2 %	18,3 %	22,0 %	18,1 %	23,3 %	19,9 %	25,1 %	21,9 %
20-49	41,7 %	34,7 %	38,5 %	31,5 %	37,0 %	29,9 %	36,8 %	30,0 %	39,9 %	32,9 %	41,4 %	35,8 %
50-59	11,7 %	14,6 %	12,2 %	14,4 %	11,7 %	15,4 %	11,0 %	15,8 %	11,7 %	14,9 %	11,0 %	13,8 %
60-74	14,5 %	18,6 %	16,6 %	21,2 %	19,8 %	21,5 %	19,1 %	21,6 %	16,2 %	19,8 %	14,5 %	17,6 %
75 +	7,7 %	11,2 %	9,8 %	13,6 %	11,4 %	14,9 %	11,2 %	14,5 %	9,0 %	12,5 %	8,1 %	10,9 %
<b>Total</b>	<b>179 660</b>	<b>170 324</b>	<b>48 794</b>	<b>43 617</b>	<b>48 259</b>	<b>45 139</b>	<b>37 828</b>	<b>37 217</b>	<b>314 541</b>	<b>296 297</b>	<b>2 439 910</b>	<b>2 525 565</b>

## La zone d'emploi de Bourges perdrait 10 400 actifs entre 1999 et 2015

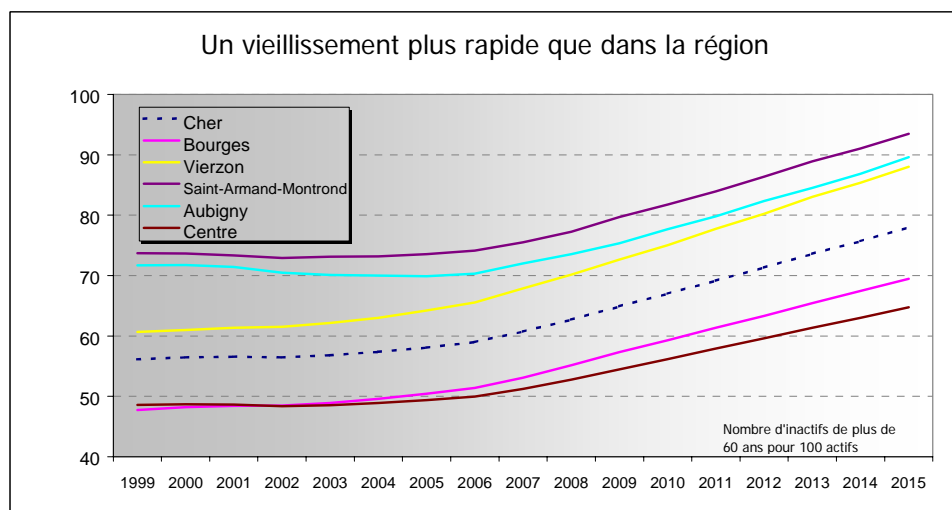


Bourges qui est la principale zone d'emploi du Cher (59 % des actifs du département) verrait sa population active diminuer de plus de 12 % en 16 ans. Saint - Amand - Montrond enregistrerait une perte de presque 14 % de sa main d'œuvre, Aubigny de plus de 6 % et Vierzon 19 %. Toutes les zones d'emploi du Cher seraient bien en dessous de l'évolution régionale (- 2 %).

Aubigny serait la zone d'emploi la plus « sensible » aux modifications des taux d'activité, les autres zones réagiraient comme la région face à ces changements. Les effets démographiques sont les principaux responsables des écarts entre zones d'emplois. Vierzon serait la zone d'emploi où l'effet démographique serait le plus négatif de la région sur la période 1999-2015 (-21 %).



La situation de 1999, en ce qui concerne les inactifs de plus de 60 ans par rapport au nombre d'actifs, est très contrastée dans ce département. Bourges est légèrement en dessous du niveau régional, Aubigny et Saint-Amand-Montrond dépassent les 70 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs et Vierzon se trouve entre ces deux situations. En 2015, Vierzon aurait presque rattrapé Aubigny qui compterait près de 90 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs. Saint-Amand-Montrond aurait dépassé ce seuil et Bourges vieillirait beaucoup plus vite que la région pour finir 4 points au-dessus.



### Effets en effectifs des différentes variantes

	Population active en 1999	Population active projetée en 2015		Ecart de population active par rapport à la projection à taux constants pour chaque variante en 2015			
		à taux d'activité constants	avec la variante tendancielle	variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variante d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 065 075</b>	<b>1 087 288</b>	<b>22 213</b>	<b>27 146</b>	<b>56 899</b>	<b>84 045</b>
<i>Cher</i>	138 311	117 296	120 182	2 886	3 972	7 606	11 578
<i>Bourges</i>	81 832	69 746	71 423	1 677	2 237	4 395	6 632
<i>Vierzon</i>	20 880	16 496	16 917	421	583	1 117	1 700
<i>St-Armand-Montrond</i>	19 953	16 763	17 177	414	555	1 156	1 711
<i>Aubigny</i>	15 646	14 291	14 665	374	597	938	1 535

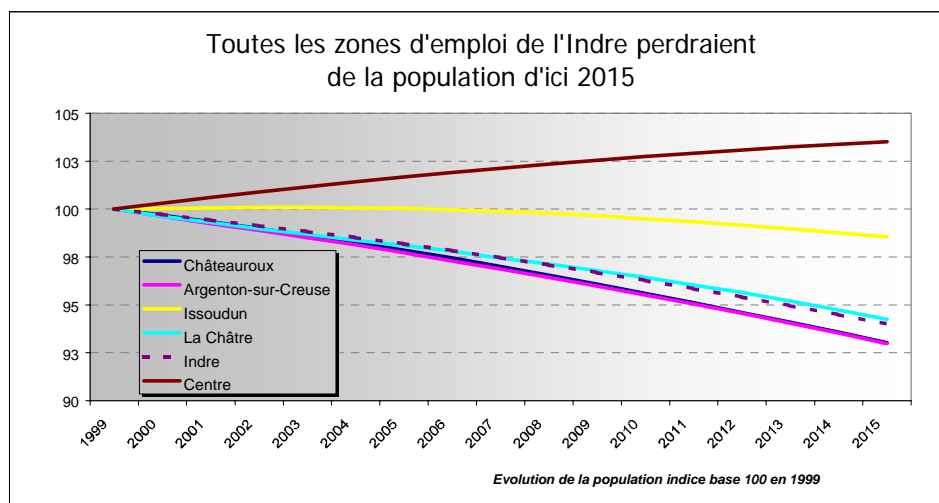
La population active de toutes les zones d'emploi du Cher augmenterait plus que la moyenne régionale face à une hausse de l'activité féminine. Mais la zone la plus sensible serait Aubigny (+ 3,8 %). Le même schéma se présente pour la variante sur l'activité des cinquantenaires : toutes les zones y seraient plus sensibles que la région et Aubigny le serait encore plus. Il reste cependant que pour ces zones, exception faite d'Aubigny, même en cumulant les effets des deux hypothèses, on n'enrayerait pas la perte de population active, l'impact de la démographie restant prépondérant.

### Effets en taux des différentes variantes

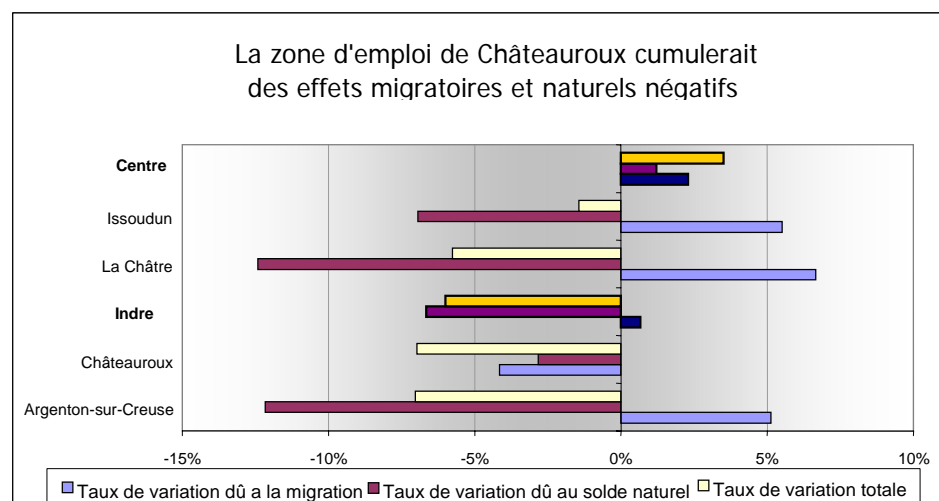
	Population active en 1999	Evolution 1999-2015 à taux d'activité constants (en %)	Ecart en %			
			variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variantes d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>CENTRE</b>	<b>1 109 445</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,6 %</b>
<i>Cher</i>	138 311	-15,2 %	2,1 %	2,9 %	5,5 %	8,4 %
<i>Bourges</i>	81 832	-14,8 %	2,0 %	2,7 %	5,4 %	8,1 %
<i>Vierzon</i>	20 880	-21,0 %	2,0 %	2,8 %	5,3 %	8,1 %
<i>St-Armand-Montrond</i>	19 953	-16,0 %	2,1 %	2,8 %	5,8 %	8,6 %
<i>Aubigny</i>	15 646	-8,7 %	2,4 %	3,8 %	6,0 %	9,8 %

Source : INSEE, modèle OMPHALE

## Issoudun est la seule zone d'emploi de l'Indre dont le déclin soit retardé



A l'exception de la zone d'emploi d'Issoudun, toutes les zones d'emploi de l'Indre auraient perdu de la population depuis 1999. Les deux zones d'emploi qui évolueraient le plus vite sont également les plus peuplées de l'Indre : Châteauroux et Argenton-sur-Creuse. Elles « perdraient » environ 7 % de leur population. Issoudun n'en perdrait qu'environ 1 %. La Châtre, la plus petite zone du département, connaîtrait une évolution assez proche (- 6 %) du département.



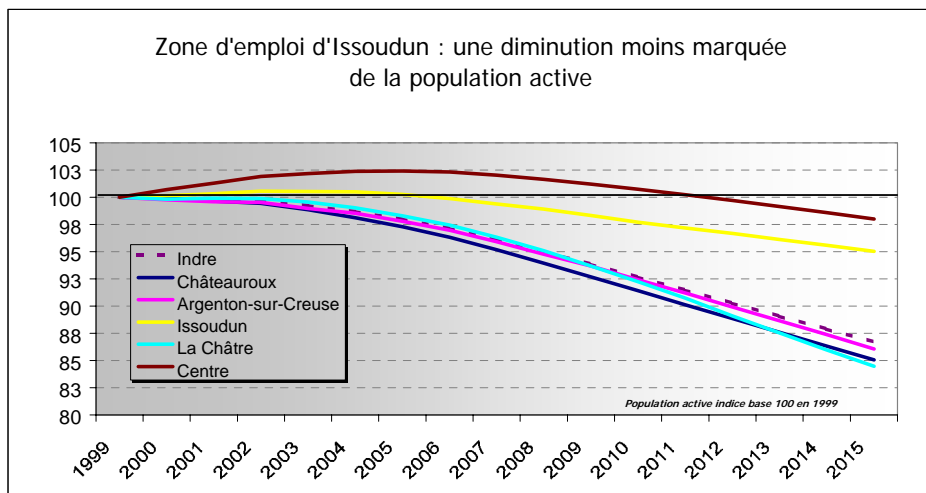
La décomposition de ces évolutions rapproche les plus petites zones d'emploi les unes des autres. En effet, elles auraient toutes les trois un solde naturel très négatif (un peu moindre pour Issoudun où il serait « seulement » de - 7 %) et des variations dues aux migrations nettement positives. Ceci permettrait à la population d'Issoudun de rester quasiment stable. Quand à Châteauroux, elle ne bénéficierait pas d'un solde migratoire positif mais par contre d'un solde naturel moins déficitaire que celui des autres territoires. Les deux effets cumulés conduiraient Châteauroux à une décroissance marquée de sa population.

En 1999, une personne sur trois a plus de soixante ans dans les zones d'Argenton-sur-Creuse et de La Châtre. Ces zones d'emploi sont les plus « âgées » de la région. En 2015, cette proportion passerait à plus de 39 %. Actuellement Châteauroux est presque au niveau régional, mais avec un peu moins de jeunes et plus de sexagénaires. L'écart avec la région, en termes de sexagénaires, se creuserait d'ici 2015 pour atteindre plus de trois points. Issoudun, bien que plus « âgée » que Châteauroux en 1999, devrait en 2015 avoir une structure de population par âge comparable à celle de Châteauroux.

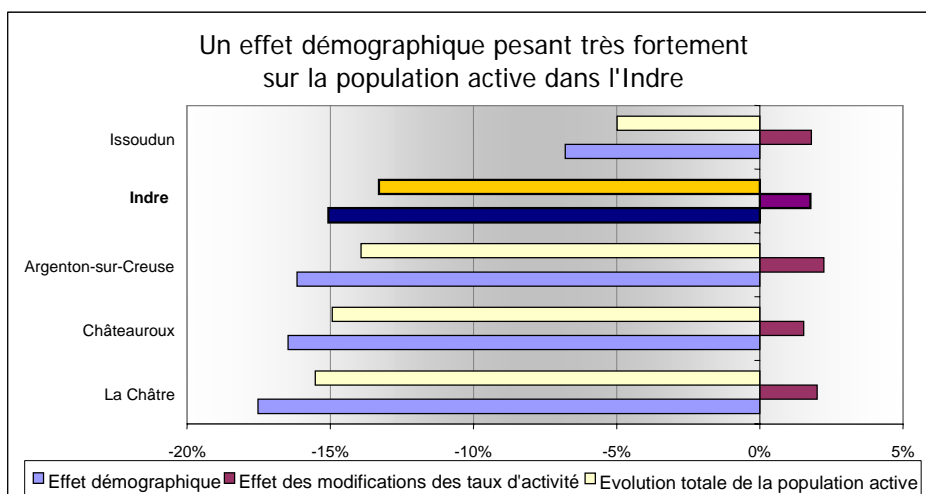
année	Châteauroux		Argenton-sur-Creuse		Issoudun		La Châtre		Indre		Centre	
	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015
0-19	22,8 %	19,8 %	19,8 %	17,0 %	21,0 %	19,6 %	18,4 %	17,5 %	21,3 %	18,9 %	25,1 %	21,9 %
20-49	41,0 %	33,9 %	35,0 %	28,2 %	38,8 %	34,0 %	36,3 %	27,5 %	38,8 %	31,9 %	41,4 %	35,8 %
50-59	11,5 %	14,3 %	11,5 %	15,2 %	11,4 %	14,4 %	11,3 %	16,0 %	11,5 %	14,7 %	11,0 %	13,8 %
60-74	15,6 %	19,3 %	20,5 %	22,3 %	18,2 %	18,6 %	21,9 %	22,4 %	17,9 %	20,2 %	14,5 %	17,6 %
75 +	9,0 %	12,7 %	13,1 %	17,3 %	10,5 %	13,4 %	12,2 %	16,7 %	10,5 %	14,3 %	8,1 %	10,9 %
<b>Total</b>	<b>117 537</b>	<b>109 333</b>	<b>49 886</b>	<b>46 378</b>	<b>34 869</b>	<b>34 368</b>	<b>28 962</b>	<b>27 292</b>	<b>231 254</b>	<b>217 371</b>	<b>2 439 910</b>	<b>2 525 565</b>

Source : INSEE, modèle OMPHALE

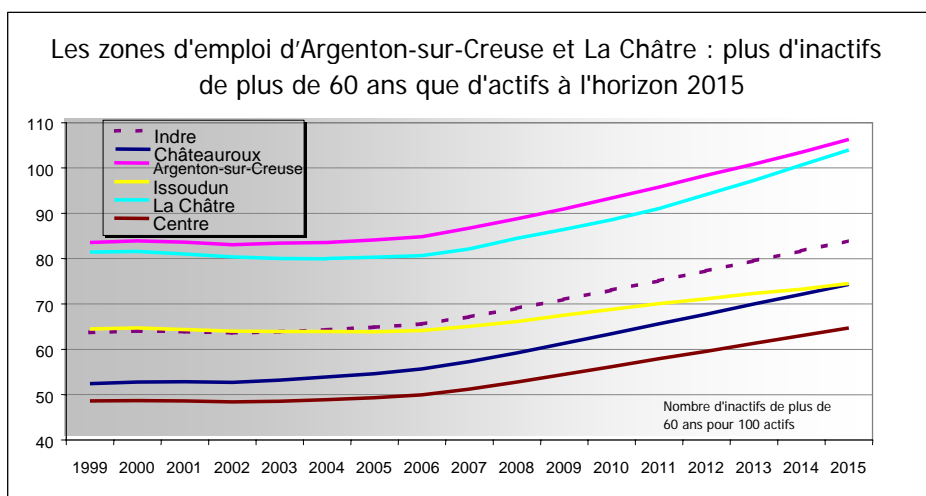
## La zone d'emploi de Châteauroux perdrait plus de 8 000 actifs entre 1999 et 2015



Bien en-dessous de l'évolution de la région, l'Indre se caractériserait par des replis marqués et très proches (entre 14 et 16 %) de la population active de trois de ses zones : Châteauroux, Argenton-sur-Creuse et La Châtre. Quand à elle, Issoudun ne perdrait que 5 % de sa main d'œuvre. En terme d'actifs Issoudun (15 300 actifs) représenterait 15 % en 1999 du département. Cette zone passerait en 2015 à 16,5 % des actifs du département. Châteauroux, passerait de 54 % à 52,5 % soit de 54 100 à 46 000 actifs.



L'écart constaté précédemment proviendrait presque uniquement de l'effet démographique. On observe cependant des différences entre l'évolution de la population totale et celle de la population active. Ceci s'explique par les différences en terme de pyramides des âges. Ainsi La Châtre qui serait la deuxième zone à perdre le moins de population, deviendrait la zone qui perdrait le plus d'actifs car les actifs qui prendront leur retraite dans cette période (1999-2014) sont en proportion plus importante que dans les autres zones. L'effet des modifications des taux d'activité est presque uniforme sur les différents territoires. Seul Argenton-sur-Creuse y est un peu plus sensible (une hausse de 2,7 %).



La situation générale en matière de répartition de la population par tranches d'âges a été exposée précédemment, mais le regard sur les inactifs de plus de 60 ans par rapport à la population active la met en exergue. Argenton-sur-Creuse et La Châtre auraient **plus d'inactifs âgés de plus de 60 ans que d'actifs en 2015**. Châteauroux vieillirait plus vite que la région pour atteindre 75 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs. Niveau qu'atteindrait également Issoudun alors que cette zone partait avec 64 inactifs âgés pour 100 actifs en 1999 et que Châteauroux n'en avait que 52 à cette même date.

### Effets en effectifs des différentes variantes

	Population active en 1999	Population active projetée en 2015		Ecart de population active par rapport à la projection à taux constants pour chaque variante en 2015			
		à taux d'activité constants	avec la variante tendancielle	variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variante d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 065 075</b>	<b>1 087 288</b>	<b>22 213</b>	<b>27 146</b>	<b>56 899</b>	<b>84 045</b>
Indre	100 924	85 719	87 503	1 784	2 176	5 107	7 283
Châteauroux	54 099	45 192	46 023	831	897	2 422	3 319
Argenton-sur-Creuse	19 643	16 468	16 907	439	682	1 211	1 893
Issoudun	15 278	14 241	14 517	276	311	750	1 061
La Châtre	11 904	9 818	10 056	238	286	724	1 010

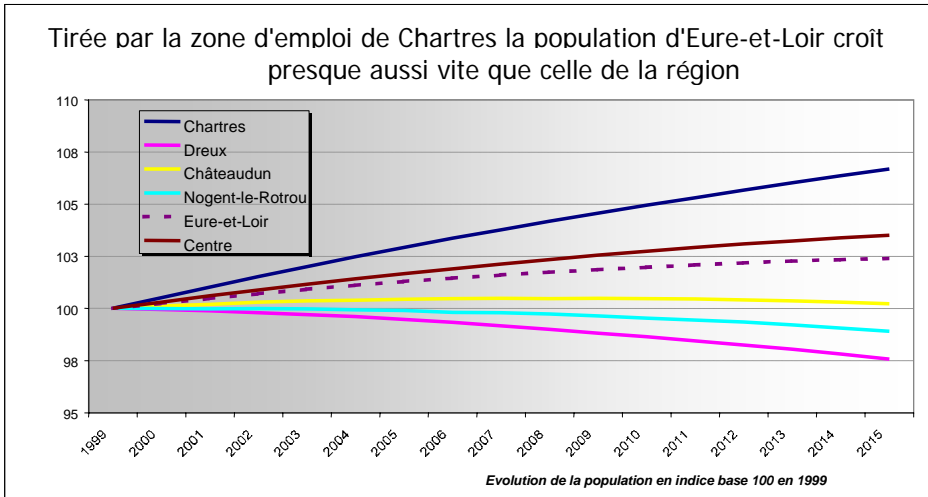
Argenton-sur-Creuse serait la zone la plus « sensible » aux différentes variantes en matière d'évolution des taux d'activité. L'activité féminine y est la plus basse du département et la proportion de cinquantenaires dans la population active est l'une des plus élevée de la région. En ce qui concerne l'évolution des actifs cinquantenaires, la situation de La Châtre serait aussi « délicate » que celle d'Argenton-sur-Creuse. Sur ces deux zones une hausse de l'activité des 55-59 ans entraînerait une augmentation de la population active en 2015 de plus de 6 %. Issoudun et Châteauroux auraient un comportement proche de celui de la région, face à la hausse de l'activité des cinquantenaires.

### Effets en taux des différentes variantes

	Population active en 1999	Evolution 1999-2015 à taux d'activité constants (en %)	Ecart en %			
			variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variantes d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>CENTRE</b>	<b>1 109 445</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,6 %</b>
Indre	100 924	-15,1 %	1,8 %	2,2 %	5,1 %	7,2 %
Châteauroux	54 099	-16,5 %	1,5 %	1,7 %	4,5 %	6,1 %
Argenton <sup>s</sup> / Creuse	19 643	-16,2 %	2,2 %	3,5 %	6,2 %	9,6 %
Issoudun	15 278	-6,8 %	1,8 %	2,0 %	4,9 %	6,9 %
La Châtre	11 904	-17,5 %	2,0 %	2,4 %	6,1 %	8,5 %

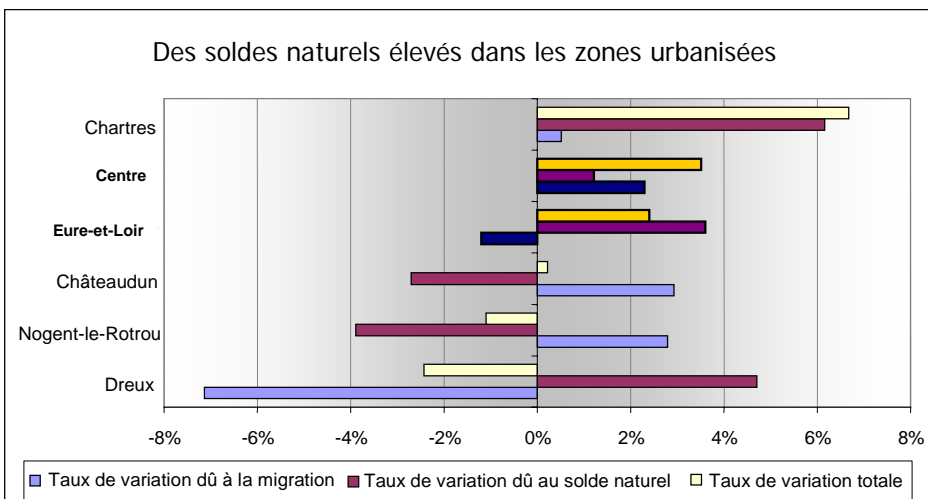
Source : INSEE, modèle OMPHALE

## Eure-et-Loir : une évolution atypique de la zone d'emploi de Dreux



D'un point de vue démographique, Chartres serait en 2015 la sixième zone d'emploi la plus dynamique de la région. Elle passerait de 194 073 habitants en 1999 à environ 207 000 en 2015. A l'opposé, Dreux passerait de 120 175 à plus de 117 000. Les deux autres zones resteraient quasiment stables sur la période de projection.

Les deux zones les plus urbanisées d'Eure-et-Loir auraient des taux de variation de leur population dû au solde naturel très élevés alors qu'à Châteaudun et à Nogent-le-Rotrou ce taux serait négatif, se situant entre -2 % et -4 %. Dreux est le seul territoire à présenter un solde migratoire négatif dans la région sur la période 1990-1999 (seulement trois autres zones de la région ont des mouvements migratoires négatifs).



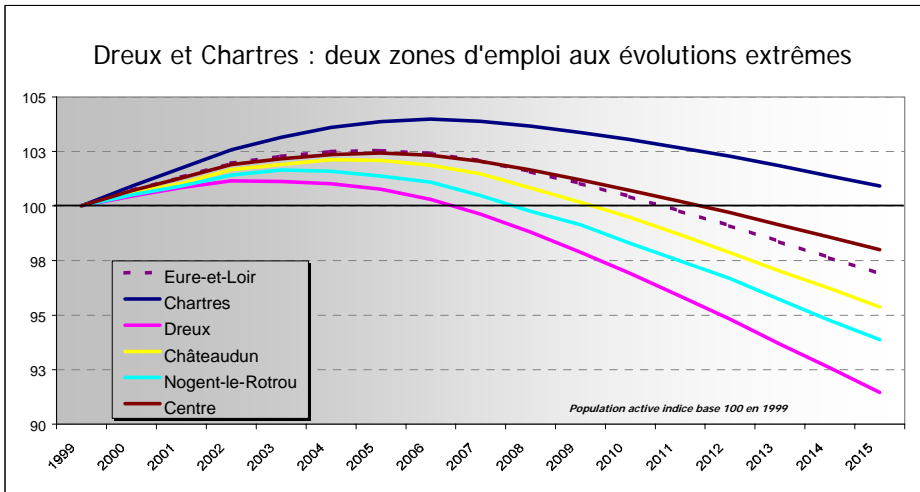
Les inégalités de répartition de la population par âge font encore apparaître une nette différence entre Dreux et Chartres d'un côté et Châteaudun et Nogent-le-Rotrou de l'autre. Le premier groupe est composé des zones d'emploi parmi les plus « jeunes » de la région alors dans le second ce sont des zones plus « âgées » que la moyenne. Dans ce dernier groupe près d'une personne sur trois auraient plus de soixante ans en 2015. Cette proportion ne serait que de 25 % à Chartres.

### Structure par âge de la population et par zone d'emploi au 1/1/1999 et au 1/1/2015

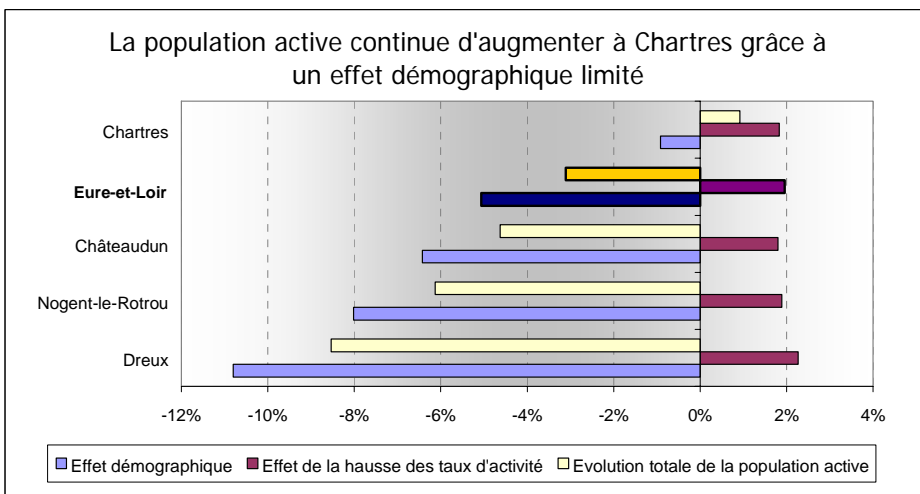
année	Chartres		Dreux		Châteaudun		Nogent le Rotrou		Eure-et-Loir		Centre	
	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015
0-19	27,7 %	23,8 %	29,9 %	23,7 %	23,2 %	20,3 %	23,8 %	20,4 %	27,4 %	23,0 %	25,1 %	21,9 %
20-49	43,7 %	37,7 %	41,7 %	35,1 %	38,8 %	32,9 %	38,3 %	32,6 %	41,9 %	35,9 %	41,4 %	35,8 %
50-59	10,7 %	13,8 %	11,0 %	14,3 %	10,7 %	14,4 %	10,6 %	14,1 %	10,8 %	14,0 %	11,0 %	13,8 %
60-74	11,5 %	16,2 %	11,6 %	18,2 %	17,6 %	19,1 %	17,6 %	19,2 %	12,9 %	17,4 %	14,5 %	17,6 %
75 +	6,4 %	8,5 %	5,8 %	8,7 %	9,7 %	13,3 %	9,8 %	13,7 %	7,0 %	9,7 %	8,1 %	10,9 %
<b>Total</b>	<b>194 073</b>	<b>207 030</b>	<b>120 175</b>	<b>117 259</b>	<b>56 957</b>	<b>57 084</b>	<b>36 391</b>	<b>35 991</b>	<b>407 596</b>	<b>417 364</b>	<b>2 439 910</b>	<b>2 525 565</b>

Source : INSEE, modèle OMPHALE

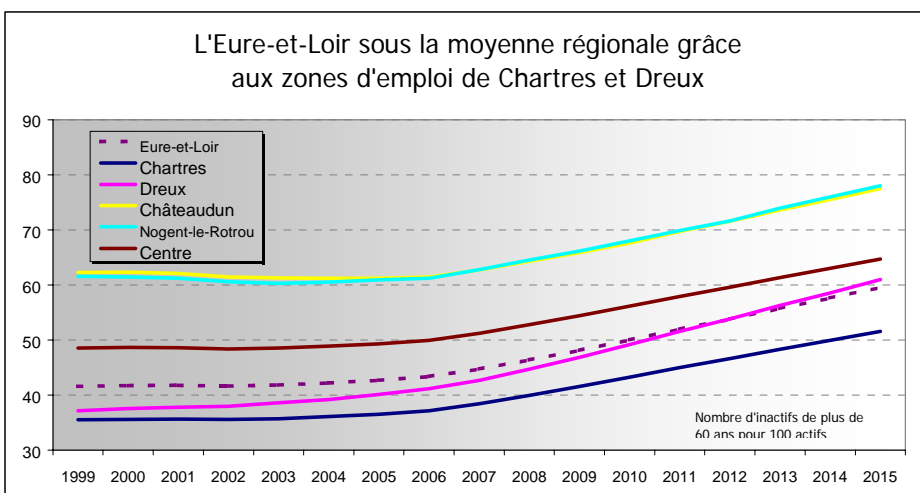
## Une concentration accrue de la population active d'Eure-et-Loir sur la zone d'emploi de Chartres



Chartres qui représente 50 % de la population active du département connaîtrait un retournement plus tardif que les autres zones d'emploi d'Eure-et-Loir. On verrait donc une concentration de la main d'œuvre départementale encore plus marquée en 2015 avec 52,1 % de la population active dans la zone de Chartres. Dreux qui est la deuxième zone d'emploi en terme de population active, perdrait plus de 8,5 % de sa population active d'ici 2015. Châteaudun et Nogent-le-Rotrou auraient respectivement 4,5 et 6 % de population active en moins en 2015.



L'effet démographique en Eure-et-Loir irait de -1 % à Chartres à -11 % à Dreux alors que l'effet des taux d'activité varierait peu entre les territoires. Les zones de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou subiraient un effet démographique négatif deux à trois fois plus important que l'effet lié à la progression des taux d'activité.



Dreux et Chartres sont des zones « jeunes » de la région mais l'évolution du nombre d'inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs montre que Dreux rattraperait le niveau du département alors que Chartres conserverait un écart important. Châteaudun et Nogent-le-Rotrou auraient des évolutions identiques qui les amèneraient à plus de 75 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs contre 65 dans la région.

### Effets en taux des différentes variantes

	Population active en 1999	Population active projetée en 2015		Ecart de population active par rapport à la projection à taux constants pour chaque variante en 2015			
		à taux d'activité constants	avec la variante tendancielle	variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variante d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 065 075</b>	<b>1 087 288</b>	<b>22 213</b>	<b>27 146</b>	<b>56 899</b>	<b>84 045</b>
Eure-et-Loir	190 600	180 950	184 684	3 734	5 007	9 244	14 251
Chartres	95 328	94 455	96 202	1 747	1 853	4 317	6 170
Dreux	54 943	49 009	50 255	1 246	2 163	2 868	5 031
Châteaudun	24 497	22 923	23 365	442	606	1 290	1 896
Nogent-le-Rotrou	15 832	14 563	14 862	299	385	769	1 154

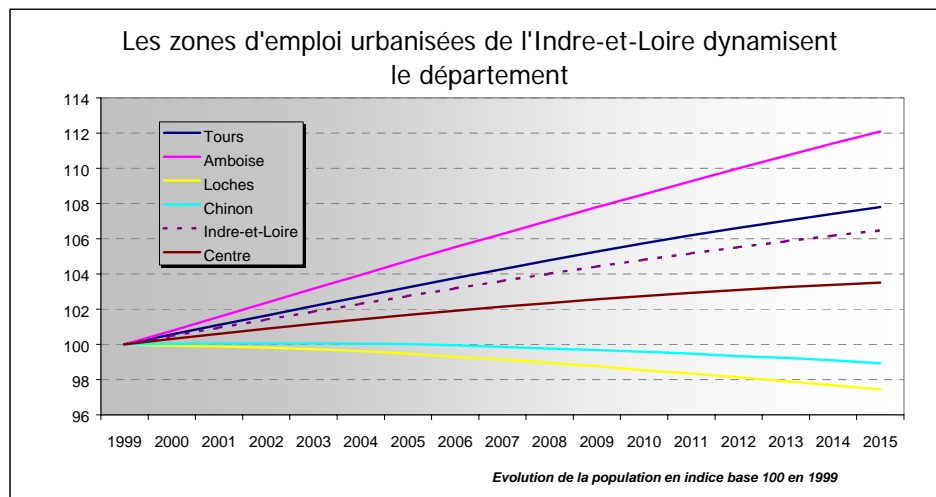
Dans la zone de Dreux, la variante d'augmentation des taux d'activité féminins conduirait à une hausse de 3,9 % de la population active soit 1,5 points de plus que dans les autres zones. La variante relative à l'activité des cinquantenaires qui, en général, contribue le plus à augmenter la population active, aurait elle aussi un impact au dessus du niveau départemental moyen à Dreux. D'ailleurs avec les deux variantes cumulées Dreux ne perdrait presque pas de main d'œuvre entre 1999 et 2015. Châteaudun et Nogent-le-Rotrou seraient aussi sensibles que la région face aux différentes variantes. Ces variantes auraient moins d'impact (en valeur relative) sur Chartres que sur l'ensemble de la région. L'augmentation de l'activité des cinquantenaires apporterait cependant 4 300 actifs supplémentaires à l'horizon 2015.

### Effets en effectifs des différentes variantes

	Population active en 1999	Evolution 1999-2015 à taux d'activité constants (en %)	Ecart en %			
			variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variantes d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>CENTRE</b>	<b>1 109 445</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,6 %</b>
Eure-et-Loir	190 600	-5,1 %	2,0 %	2,6 %	4,8 %	7,5 %
Chartres	95 328	-0,9 %	1,8 %	1,9 %	4,5 %	6,5 %
Dreux	54 943	-10,8 %	2,3 %	3,9 %	5,2 %	9,2 %
Châteaudun	24 497	-6,4 %	1,8 %	2,5 %	5,3 %	7,7 %
Nogent-le-Rotrou	15 832	-8,0 %	1,9 %	2,4 %	4,9 %	7,3 %

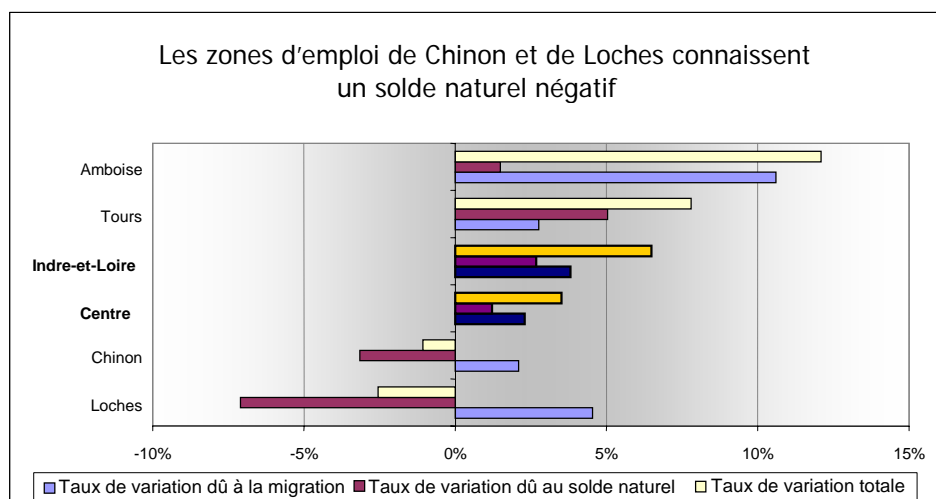
Source : INSEE, modèle Omphale

## L'Indre-et-Loire : une opposition urbain/rural



Alors que les zones d'emploi de Tours et Amboise enregistreraient une évolution très positive de leur population, celles de Chinon et de Loches perdraient des habitants à

Source : Insee, modèle OMPHALE l'horizon 2015. Tours et Amboise feraient partie des cinq zones d'emploi de la région avec la plus forte augmentation de population, (respectivement + 7,8 % et + 12,1 %). La population de Chinon stagnerait entre 1999 et 2015 (- 1 %). Loches perdrait 2,5 % de sa population.



Malgré l'écart de 1,5 points d'évolution à l'horizon 2015, Chinon et Loches correspondraient au même profil : un solde naturel négatif et des flux migratoires positifs. La seule différence est qu'à Loches les deux phénomènes seraient amplifiés. Le solde naturel serait plus négatif mais l'attraction de la zone serait relativement plus importante. Tours et Amboise mettent en exergue deux profils. Amboise est un pôle dynamique et accueille des actifs travaillant dans l'agglomération Tourangelle. Tours, ville active et universitaire, attire une population nouvelle mais surtout possède un solde naturel élevé.

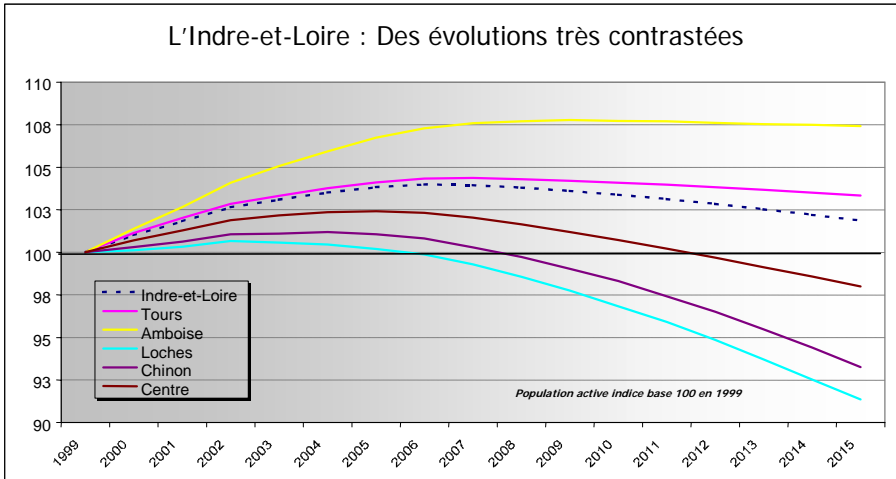
En termes de structure de la population par âge, Chinon et Loches seraient à nouveau à rapprocher. Ces deux zones ont en 1999 moins d'un quart de leur population au-dessous de 20 ans et plus d'un quart au-dessus de 60 ans. La proportion des plus de 60 ans dépasserait les 30 % en 2015. Tours se distingue par une faible proportion de plus de 60 ans qui franchirait juste les 25 % en 2015. Amboise compterait plus de sexagénaires (27 %) mais aussi plus de moins de 20 ans.

### Structure par âge de la population et par zone d'emploi au 1/1/1999 et au 1/1/2015

année	Tours		Amboise		Loches		Chinon		Indre-et-Loire		Centre	
	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015
0-19	25,4 %	22,5 %	25,7 %	23,3 %	22,7 %	19,4 %	24,5 %	21,3 %	25,1 %	22,2 %	25,1 %	21,9 %
20-49	44,0 %	39,5 %	41,0 %	35,6 %	37,2 %	29,2 %	39,0 %	31,9 %	42,5 %	37,4 %	41,4 %	35,8 %
50-59	10,9 %	12,6 %	10,5 %	13,9 %	11,0 %	16,5 %	10,5 %	15,4 %	10,8 %	13,3 %	11,0 %	13,8 %
60-74	12,6 %	15,8 %	14,1 %	17,3 %	18,4 %	20,6 %	16,6 %	18,6 %	13,7 %	16,6 %	14,5 %	17,6 %
75 +	7,2 %	9,7 %	8,6 %	9,9 %	10,7 %	14,2 %	9,5 %	12,9 %	7,9 %	10,4 %	8,1 %	10,9 %
<b>Total</b>	<b>379 319</b>	<b>408 902</b>	<b>67 696</b>	<b>75 882</b>	<b>48 794</b>	<b>47 549</b>	<b>57 833</b>	<b>57 216</b>	<b>553 642</b>	<b>589 549</b>	<b>2 439 910</b>	<b>2 525 565</b>

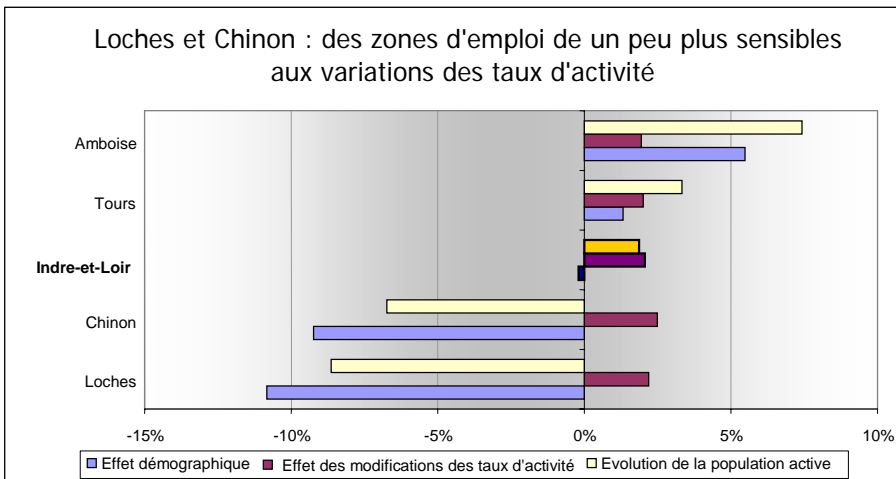
Source : INSEE, modèle OMPHALE

## Un déclin très lent du nombre d'actifs des zones d'emploi de Tours et d'Amboise à partir de 2009

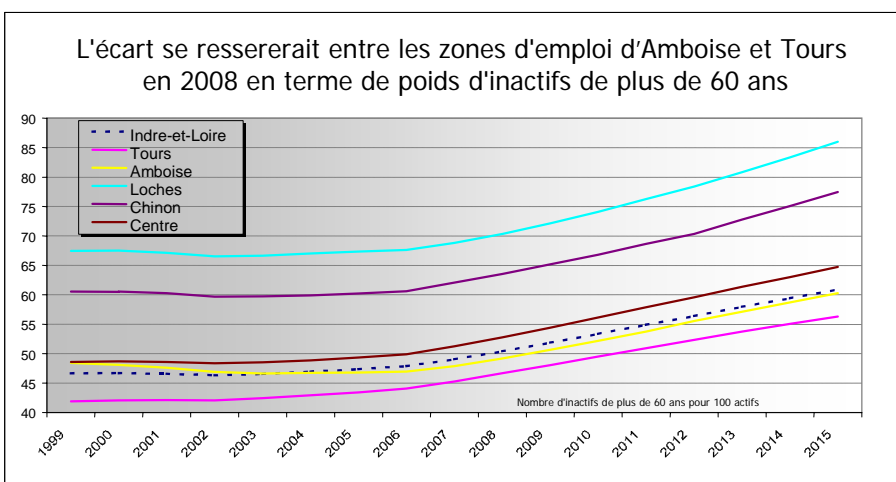


La population active des zones d'emploi de Tours et d'Amboise augmenterait respectivement jusqu'en 2007 et 2009, puis déclinerait très lentement jusqu'en 2015. Par opposition, celle de Loches et de Chinon déclinerait fortement à partir de 2008. Ainsi, Amboise connaîtrait une augmentation de sa population active sur 1999-2015 de 7 %, Tours de 3 %, Chinon une baisse de 7 % et Loches de 9 %.

L'écart de progression entre Tours et Amboise s'expliquerait par un effet démographique plus important sur Amboise. De même entre Loches et Chinon, l'effet démographique serait moins défavorable à Chinon. En outre Chinon serait aussi un peu plus sensible que Loches aux modifications des taux d'activité. Tours et Amboise seraient toutes deux relativement peu sensibles à ces modifications.



L'évolution du nombre de sexagénaires inactifs pour 100 actifs montrerait un rapprochement entre Tours et Amboise jusqu'en 2008 puis une progression quasiment parallèle des deux zones sur la période 2008-2015. Tours conserverait une part plus faible de sexagénaires inactifs pour 100 actifs qu'Amboise au cours de toute la période d'étude. En 1999, à Loches la part des inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs est la plus élevée du département. C'est aussi la zone d'emploi qui vieillirait le plus dans l'Indre-et-Loire (19 inactifs supplémentaires de 60 ans pour 100 actifs). La situation de Chinon est plus proche de celle de Loches que de celle des deux autres zones d'emploi.



### Effets en effectifs des différentes variantes

	Population active en 1999	Population active projetée en 2015		Ecart de population active par rapport à la projection à taux constants pour chaque variante en 2015			
		à taux d'activité constants	avec la variante tendancielle	variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variante d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 065 075</b>	<b>1 087 288</b>	<b>22 213</b>	<b>27 146</b>	<b>56 899</b>	<b>84 045</b>
Indre-et-Loire	250 644	250 155	255 331	5 176	6 008	12 934	18 942
Tours	174 376	176 675	180 186	3 511	3 788	8 389	12 177
Amboise	31 153	32 860	33 464	604	678	1 695	2 373
Chinon	24 429	22 174	22 782	608	985	1 576	2 561
Loches	20 686	18 446	18 899	453	557	1 274	1 831

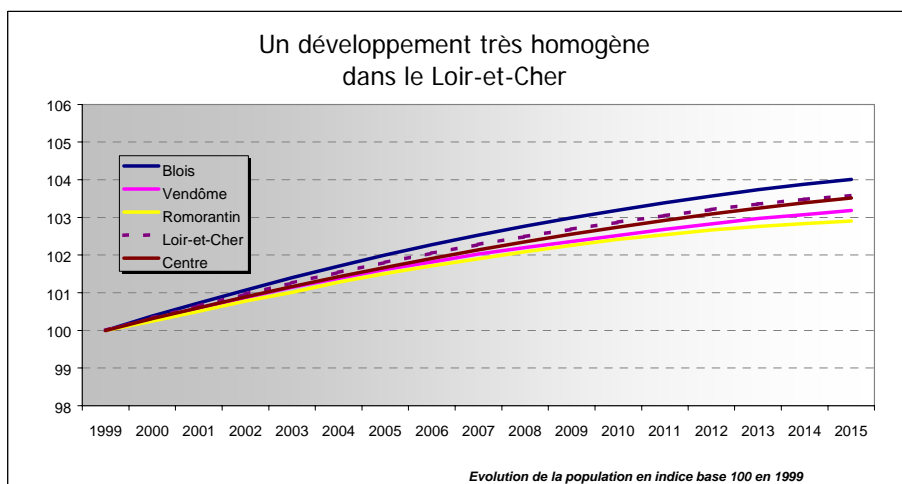
Tours serait globalement moins sensible aux différentes variantes relatives à la progression des taux d'activité car elle possède déjà en 1999 un taux d'activité féminin élevé et l'activité des 55-59 ans y est assez développée. Mais la variante sur l'activité des cinquantenaires n'en serait pas pour autant négligeable puisqu'elle conduirait à une augmentation de 8 400 actifs. La zone de Chinon serait par contre, quand à elle, très sensible à une augmentation de l'activité des femmes (impact de + 4 %) ainsi qu'à la variante sur l'activité des 55-59 ans (+ 6,5 %). Ainsi les deux hypothèses cumulées permettraient de faire croître assez fortement la population active de cette zone d'emploi sur la période d'étude. Loches nettement moins sensible à la variante « activité féminine », l'est presque autant que Chinon pour la variante d'activité des cinquantenaires (+ 6,2 %). Amboise serait proche du comportement de Tours avec cependant un effet de la variante sur l'activité des 55-59 ans relativement important.

### Effets en taux des différentes variantes

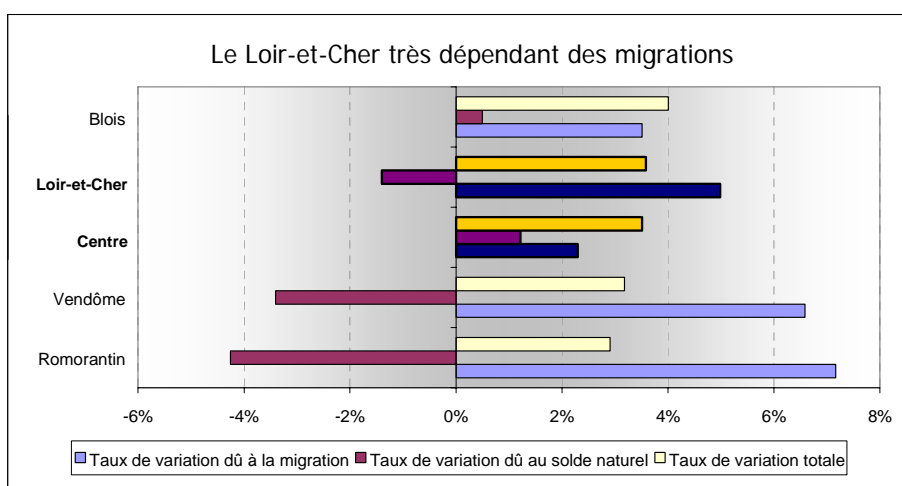
	Population active en 1999	Evolution 1999-2015 à taux d'activité constants (en %)	Ecart en %			
			variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variantes d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>CENTRE</b>	<b>1 109 445</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,6 %</b>
Indre-et-Loire	250 644	-0,2 %	2,1 %	2,4 %	5,2 %	7,6 %
Tours	174 376	1,3 %	2,0 %	2,2 %	4,8 %	7,0 %
Amboise	31 153	5,5 %	1,9 %	2,2 %	5,4 %	7,6 %
Chinon	24 429	-9,2 %	2,5 %	4,0 %	6,5 %	10,5 %
Loches	20 686	-10,8 %	2,2 %	2,7 %	6,2 %	8,9 %

Source : INSEE, modèle OMPHALE

## Les zones d'emploi du Loir-et-Cher : des évolutions proches de celles du Centre



La population de toutes les zones d'emploi du Loir-et-Cher augmenterait entre 1999 et 2015. La zone de Blois passerait de 177 268 habitants à environ 185 000 en 16 ans soit une augmentation de 4 %. Cette augmentation serait la plus élevée du département, la plus basse étant celle de Romorantin avec une augmentation de moins de 3 %. Cet écart d'environ un point placerait ce département comme celui avec l'évolution la plus homogène.



Mais ces évolutions comparables cachent des disparités dans leurs composantes. Il faut distinguer Blois des deux autres zones d'emploi. Blois serait la seule zone d'emploi du Loir-et-Cher à avoir un solde naturel positif. Vendôme et Romorantin auraient toutes les deux un solde naturel très négatif mais un taux de variation dû à la migration très élevé, ce qui leur permettrait d'évoluer à un rythme comparable à celui de Blois.

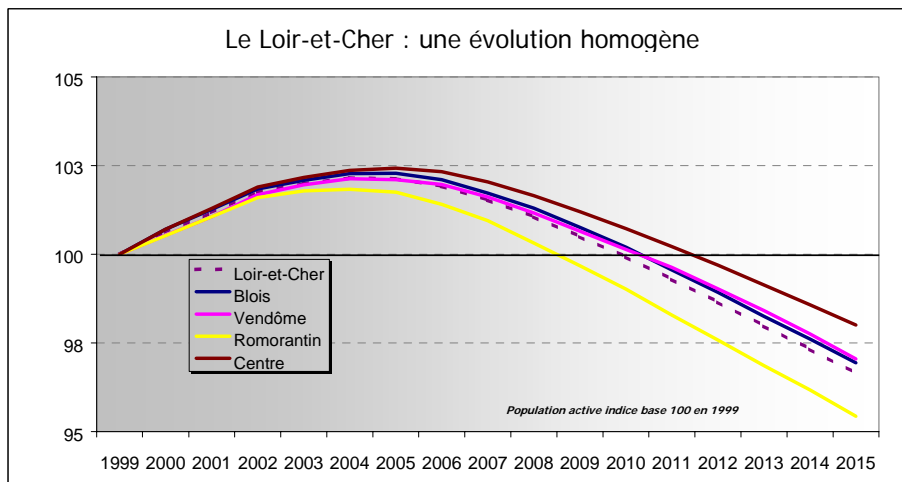
La France métropolitaine a en 1999 une proportion de population de plus de 60 ans de l'ordre de 21,3 %, le Centre de 22,6 % et le Loir-et-Cher de 25,5 %. Toutes les zones d'emploi du département sont au-dessus du niveau régional, mais Blois se distingue encore en étant plus « jeune » que les deux autres zones. En effet celles-ci ont plus d'un quart de leur population au-dessus de 60 ans. L'évolution de la population de plus de 60 ans dans le département serait comparable à celle de la région. Ainsi il y aurait 3 points en moins de jeunes de moins de 20 ans et presque 6 points en plus de sexagénaires.

### Structure par âge de la population et par zone d'emploi au 1/1/1999 et au 1/1/2015

année	Blois		Vendôme		Romorantin		Loir-et-Cher		Centre	
	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015
0-19	24,7 %	21,6 %	22,7 %	20,7 %	23,0 %	20,4 %	23,9 %	21,2 %	25,1 %	21,9 %
20-49	40,6 %	34,2 %	38,1 %	31,6 %	39,3 %	32,6 %	39,8 %	33,3 %	41,4 %	35,8 %
50-59	10,9 %	14,0 %	10,7 %	14,9 %	11,1 %	14,4 %	10,9 %	14,3 %	11,0 %	13,8 %
60-74	15,2 %	18,5 %	17,9 %	18,7 %	16,9 %	19,7 %	16,2 %	18,8 %	14,5 %	17,6 %
75 +	8,7 %	11,7 %	10,4 %	14,1 %	9,7 %	12,9 %	9,3 %	12,5 %	8,1 %	10,9 %
<b>Total</b>	<b>177 268</b>	<b>184 367</b>	<b>68 056</b>	<b>70 220</b>	<b>69 743</b>	<b>71 769</b>	<b>315 067</b>	<b>326 356</b>	<b>2 439 910</b>	<b>2 525 565</b>

Source : INSEE, modèle OMPHALE

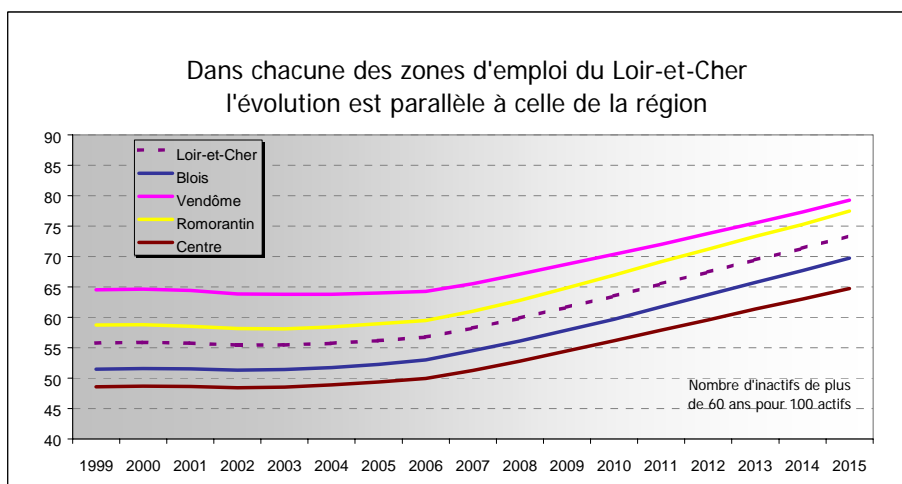
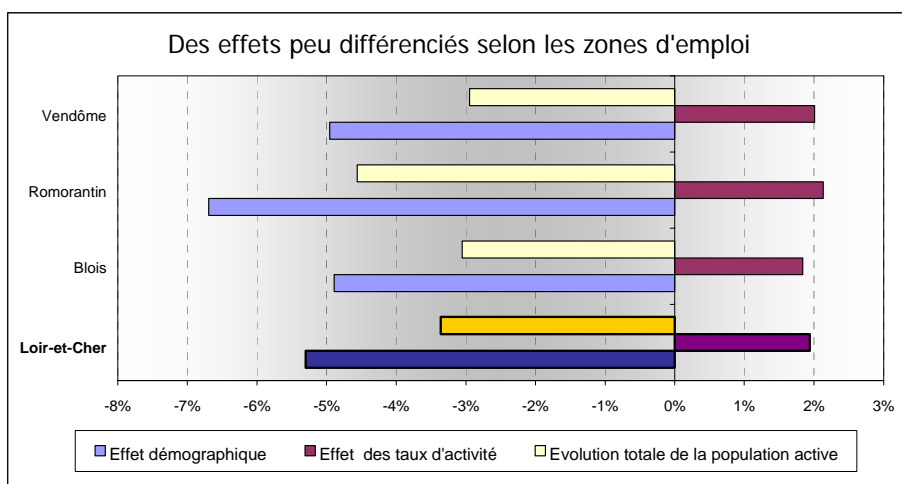
## La population active du Loir-et-Cher décroît à partir de 2004



Dans ce département, la population active aurait commencé à diminuer en 2004. Il en irait de même dans ses zones d'emploi, à l'exception de Blois qui déclinerait à partir de 2005. Ce léger décalage de Blois ne l'empêcherait pas à l'horizon 2015 de perdre proportionnellement plus d'actifs que Vendôme (-3,1 % contre -2,9 %). Romorantin serait la zone la plus « touchée » avec une baisse de 4,6 % de ses actifs.

Il faut souligner que l'effet démographique serait plus négatif dans cette zone. L'effet des modifications des taux d'activité, bien qu'important dans la zone, ne suffirait pas à compenser les pertes dues à la démographie. Si Romorantin se distingue des autres zones d'emploi du département, les effets (démographique et évolution des taux d'activité) se différencieraient toutefois assez peu d'un territoire à l'autre contrairement à ce qui se passerait dans les autres départements de la région.

Comme indiqué précédemment, le Loir-et-Cher est plus « vieux » que la région. Il y a donc en 1999 plus d'inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs que dans la région. Avec une évolution « quasi » parallèle à celle de la région pour chaque zone d'emploi, les niveaux atteints deviennent assez élevés. Ainsi, en 2015 il y aurait 70 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs dans la zone de Blois, 77 pour Romorantin et 79 pour Vendôme contre 65 pour la région.



### Effets en effectifs des différentes variantes

	Population active en 1999	Population active projetée en 2015		Ecart de population active par rapport à la projection à taux constants pour chaque variante en 2015			
		à taux d'activité constants	avec la variante tendancielle	variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variante d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 065 075</b>	<b>1 087 288</b>	<b>22 213</b>	<b>27 146</b>	<b>56 899</b>	<b>84 045</b>
Loir-et-Cher	141 071	133 591	136 328	2 737	3 022	7 656	10 678
Blois	80 622	76 676	78 160	1 484	1 525	4 137	5 662
Romorantin	30 965	28 892	29 553	661	849	1 764	2 613
Vendôme	29 484	28 023	28 615	592	648	1 755	2 403

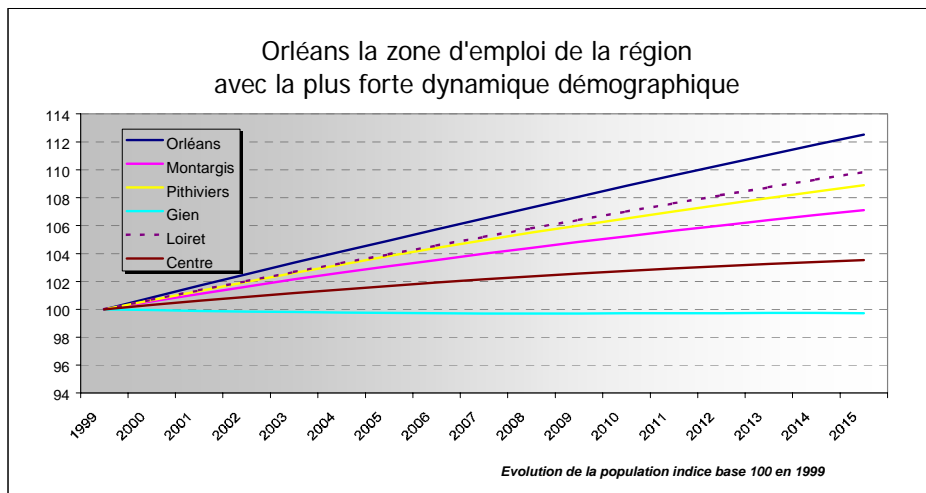
Parmi les variantes retenues sur l'activité, celle qui aurait le plus d'impact concerne l'activité des cinquantenaires. A elle seule, elle permettrait de remonter le nombre d'actifs en 2015 au niveau de 1999, soit un apport de plus de 5 % de population active. L'hypothèse d'alignement du taux d'activité féminin sur celui de l'Île de France aurait un impact moins important sur Blois (1,9 % de hausse de la population active, ce qui représenterait tout de même plus de 1 500 actifs) que sur Romorantin où l'activité féminine est actuellement moins développée.

### Effets en taux des différentes variantes

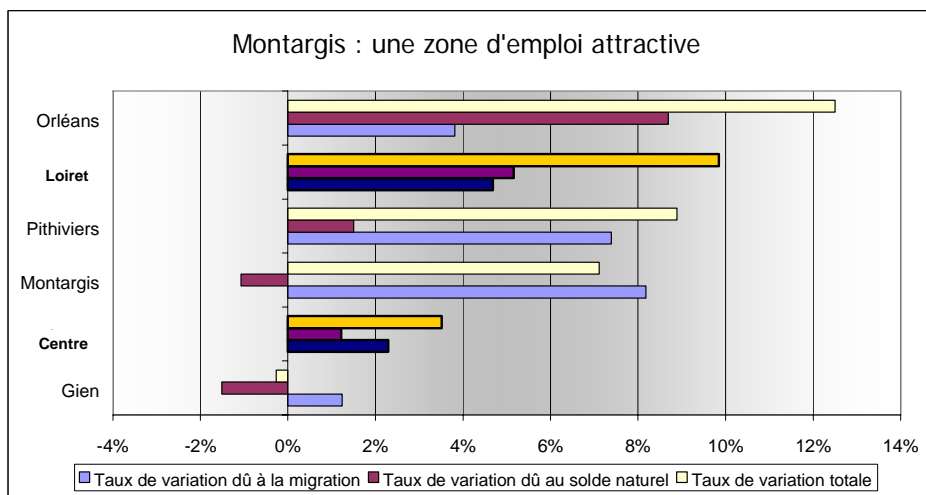
	Population active en 1999	Evolution 1999-2015 à taux d'activité constants (en %)	Ecart en %			
			variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variantes d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>CENTRE</b>	<b>1 109 445</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,6 %</b>
Loir-et-Cher	141 071	-5,3 %	1,9 %	2,1 %	5,4 %	7,6 %
Blois	80 622	-4,9 %	1,8 %	1,9 %	5,1 %	7,0 %
Romorantin	30 965	-6,7 %	2,1 %	2,7 %	5,7 %	8,4 %
Vendôme	29 484	-5,0 %	2,0 %	2,2 %	6,0 %	8,2 %

Source : INSEE, modèle OMPHALE

## Forte hausse de la population dans la plupart des zones d'emploi du Loiret



Avec une augmentation de sa population de presque 48 000 habitants, la plus peuplée des zones d'emploi de la région, Orléans, renforcerait sa position. Montargis et Pithiviers avec respectivement des croissances de presque 9 % et de 7 % feraient partie des zones d'emploi de la région les plus dynamiques (troisième et cinquième). En revanche, Gien fait figure d'exception dans le Loiret puisque sa population évoluerait peu sur la période de projection.



La zone de Gien équilibrerait presque son solde naturel négatif avec un solde migratoire positif. Alors que Montargis, qui connaîtrait une situation comparable au niveau du solde naturel, enregistrerait en valeur relative le deuxième excédent migratoire de la région (+ 8,2 % derrière Amboise avec + 10,6 %). Pithiviers et Orléans feraient partie des 6 zones d'emplois de la région qui ont une croissance due aussi bien au solde naturel qu'aux migrations. Mais Orléans profiterait surtout d'un solde naturel très élevé alors que Pithiviers bénéficierait d'un excédent migratoire important.

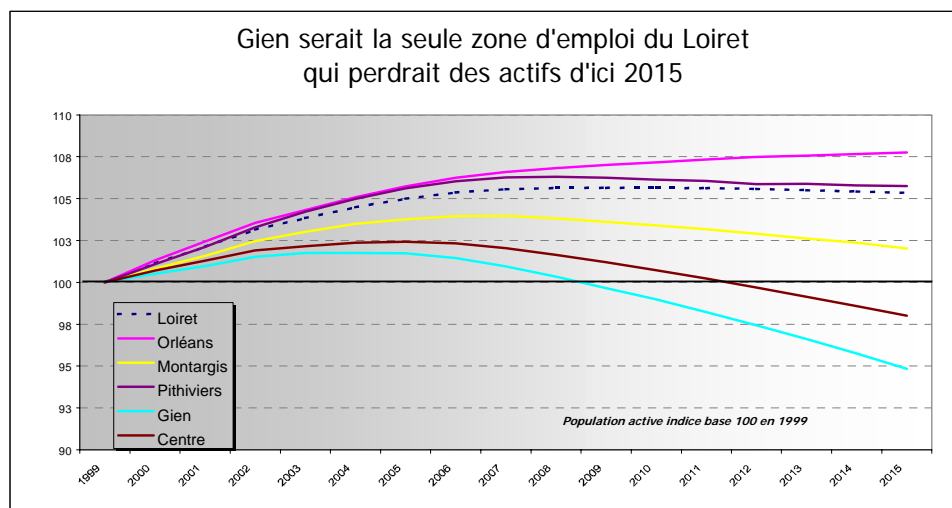
Par rapport à la structure par âge, Orléans tout comme Tours sont plus jeunes que les autres zones grâce en particulier à leur centre universitaire. Montargis est la zone la plus « âgée » du département avec une part de personnes de 60 ans et plus supérieure à 25 % (tout comme Gien) mais seulement 63 % de moins de 50 ans (65 % pour Gien). Le vieillissement de la population au cours de la période 1999-2015 serait relativement homogène sur l'ensemble du département. Seul Montargis enregistrerait une hausse plus marquée de la part des 75 ans et plus qui passerait de 8,7 à 12 % de la population.

### Structure par âge de la population et par zone d'emploi au 1/1/1999 et au 1/1/2015

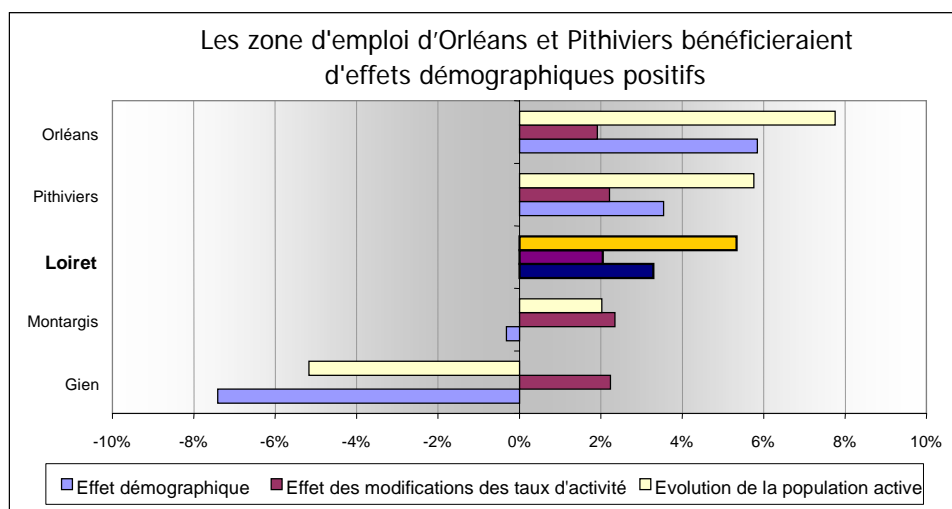
année	Orléans		Montargis		Pithiviers		Gien		Loiret		Centre	
	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015	1999	2015
0-19	27,3 %	23,9 %	24,5 %	21,5 %	26,5 %	23,4 %	25,0 %	21,3 %	26,4 %	23,2 %	25,1 %	21,9 %
20-49	44,6 %	40,3 %	38,6 %	33,1 %	40,4 %	35,4 %	40,5 %	35,8 %	42,7 %	38,1 %	41,4 %	35,8 %
50-59	10,8 %	12,6 %	11,0 %	14,2 %	10,5 %	13,7 %	9,3 %	12,0 %	10,7 %	12,9 %	11,0 %	13,8 %
60-74	11,3 %	15,0 %	17,1 %	19,3 %	14,5 %	17,3 %	15,8 %	19,0 %	13,2 %	16,4 %	14,5 %	17,6 %
75 +	6,0 %	8,3 %	8,7 %	12,0 %	8,2 %	10,2 %	9,3 %	12,0 %	7,1 %	9,5 %	8,1 %	10,9 %
<b>Total</b>	<b>381 967</b>	<b>429 731</b>	<b>114 636</b>	<b>122 788</b>	<b>57 105</b>	<b>62 180</b>	<b>64 102</b>	<b>63 929</b>	<b>617 810</b>	<b>678 628</b>	<b>2 439 910</b>	<b>2 525 565</b>

Source : INSEE, modèle OMPHALE

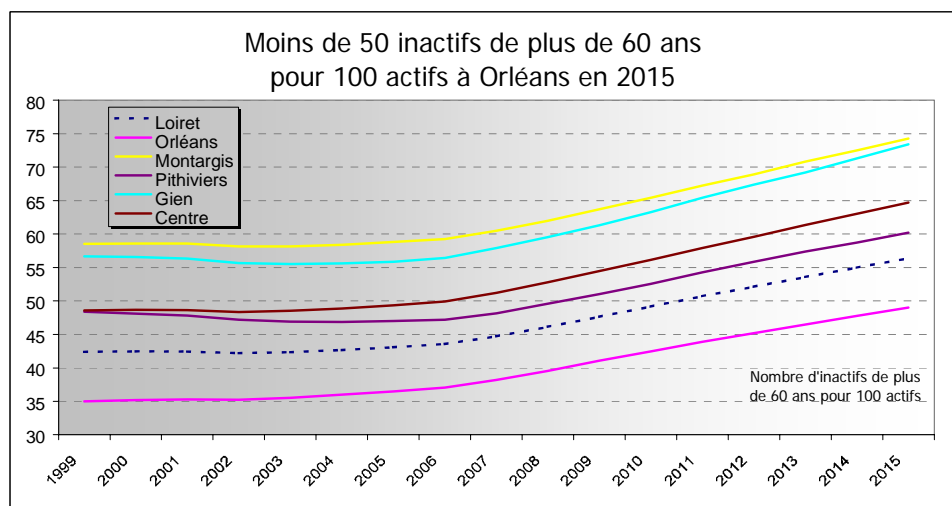
## Avec une population active qui continuerait d'augmenter en 2015, la zone d'emploi d'Orléans constitue une exception



Avec plus de 14 000 actifs supplémentaires, la zone d'emploi d'Orléans connaîtrait une croissance de sa population active de 8 % entre 1999 et 2015. Montargis et Pithiviers enregistreraient aussi une hausse sur l'ensemble de la période de projection (respectivement + 2 % et + 6 %) mais contrairement à Orléans leurs populations actives auraient déjà commencé à décroître. Gien aurait commencé à perdre des actifs depuis 2004 pour arriver en 2015 à un niveau 5 % inférieur à celui de 1999.



Seulement quatre zones d'emplois dans la région connaîtraient des effets démographiques positifs : Orléans, Tours, Pithiviers et Amboise. Pour Montargis l'effet démographique serait quasi nul. Gien, la seule zone d'emploi du Loiret avec un déficit démographique, enregistrerait un impact très négatif (- 7,4 %). Les effets des modifications des taux d'activité seraient uniformes sur le département.



Gien et Montargis suivraient la même évolution en terme d'inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs. Ces deux zones finiraient, en 2015, avec plus de 70 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs. Orléans serait la seule zone de la région en dessous des 50 inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs à l'horizon 2015. A Pithiviers, qui était au niveau de la région en 1999, cette proportion aurait légèrement baissé jusqu'en 2004 puis remonterait moins vite que pour la région et finirait à 5 points en dessous de celle-ci

### Effets en effectifs des différentes variantes

	Population active en 1999	Population active projetée en 2015		Ecart de population active par rapport à la projection à taux constants pour chaque variante en 2015			
		à taux d'activité constants	avec la variante tendancielle	variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variante d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 065 075</b>	<b>1 087 288</b>	<b>22 213</b>	<b>27 146</b>	<b>56 899</b>	<b>84 045</b>
Loiret	287 895	297 364	303 260	5 896	6 961	14 352	21 313
Orléans	184 246	195 019	198 545	3 526	3 552	8 622	12 174
Montargis	49 708	49 548	50 716	1 168	1 578	2 880	4 458
Gien	27 892	25 826	26 450	624	1 020	1 570	2 590
Pithiviers	26 049	26 971	27 549	578	811	1 280	2 091

Mis à part Orléans, les zones d'emploi du Loiret seraient sensibles à une hausse de l'activité féminine. Au niveau départemental, l'effet produit par cette variante correspondrait à une progression de 2,4 % de population active alors que pour Pithiviers, Montargis et Gien il serait de plus de 3 %. A la hausse de l'activité des cinquantenaires, les zones de Gien et Montargis seraient les zones les plus sensibles. Cette variante resterait celle dont les conséquences seraient les plus importantes : Orléans augmenterait sa population active de plus de 8 600 actifs.

### Effets en taux des différentes variantes

	Population active en 1999	Evolution 1999-2015 à taux d'activité constants (en %)	Ecart en %			
			variante tendancielle	variante d'augmentation des taux d'activité féminin	variante d'augmentation des taux d'activité des 55-59 ans	variantes d'augmentation des taux d'activité féminin et des 55-59 ans
<b>CENTRE</b>	<b>1 109 445</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,6 %</b>
Loiret	287 895	3,3 %	2,0 %	2,4 %	5,0 %	7,4 %
Orléans	184 246	5,8 %	1,9 %	1,9 %	4,7 %	6,6 %
Montargis	49 708	-0,3 %	2,3 %	3,2 %	5,8 %	9,0 %
Gien	27 892	-7,4 %	2,2 %	3,7 %	5,6 %	9,3 %
Pithiviers	26 049	3,5 %	2,2 %	3,1 %	4,9 %	8,0 %

Source : INSEE, modèle OMPHALE

## Aide à la lecture des fiches

### Fiche de projection de population à l'horizon 2015

- **Les hypothèses retenues pour la projection de population sont les suivantes :**
  - Une fécondité stable par rapport à 1999
  - Une mortalité suivant la tendance à la baisse estimée au niveau national
  - Une migration stable par rapport aux migrations observées entre 1990 et 1999
- **Fiche de projection de population**
  - Le premier graphique permet de visualiser l'évolution 1999-2015 de la population en indice base 100 en 1999. C'est-à-dire que 100 correspond à la population en 1999.
  - Le deuxième graphique représente cette évolution sur l'ensemble de la période de projection ainsi que sa décomposition entre le solde migratoire (arrivées - départs dans la zone) et le solde naturel (naissances - décès). Chaque indicateur est présenté en taux par rapport à la population de la zone en 1999. Ces taux ne sont pas annualisés.
  - Le tableau représente la répartition par tranche d'âge de la population en 1999 et en 2015. Il fournit également les populations totales en effectifs par zone à ces mêmes dates.

### Fiche de projection de population active à l'horizon 2015

- **Les différentes variantes retenues**

Trois variantes ont été retenues pour la région Centre :

  - La variante tendancielle se base sur le constat effectué au niveau national grâce à l'enquête emploi (prolongeant les tendances observées sur la période 1968-2002). Elle arrête la baisse des taux d'activité des jeunes, prolonge la hausse de l'activité féminine (surtout pour les 45-64 ans) et augmente l'activité masculine des 60-64 ans.
  - La variante d'augmentation des taux d'activité féminins correspond à un alignement à l'horizon 2015 des taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans de la zone sur ceux de l'Ile-de-France en 1999 à l'horizon 2015.
  - La variante d'augmentation des taux d'activité de 55 à 59 ans correspond à un glissement d'un an tous les 5 ans des taux des 50-54 ans. C'est à dire qu'à l'horizon 2024 les 55-59 ans auront les mêmes taux d'activité que les 50-54 ans en 1999 dans la zone et que les 50-54 ans auront tous en 2024 les taux d'activité des 50 ans en 1999.
- **Fiche de projection de population active**

Les trois graphiques se basent sur la population active obtenue par la variante tendancielle.

  - Le premier graphique permet de visualiser l'évolution 1999-2015 de la population active en indice base 100 en 1999.
  - Le deuxième graphique représente cette même évolution sur l'ensemble de la période 1999-2015 et sa décomposition entre l'effet démographique et l'effet lié à l'évolution des taux d'activité (ou effet des modifications des taux d'activité). L'effet démographique est la conséquence du vieillissement des générations ainsi que des migrations. L'effet de l'évolution des taux d'activité correspond au pourcentage de la population active (par rapport à la population active en 1999) qui serait restée inactive si les taux étaient restés les mêmes qu'en 1999.
  - Le troisième graphique montre l'évolution de la population inactive de plus de 60 ans (on ne peut pas projeter la population des retraités) par rapport à la population active. Il s'agit du nombre d'inactifs de plus de 60 ans pour 100 actifs dans la zone.

Les deux tableaux présentent les différentes variantes par rapport à une projection à taux d'activité constants. Ces tableaux de comparaisons des impacts des différentes variantes représentent la même chose suivant deux présentations différentes : la première en terme d'effectifs permet de chiffrer l'impact d'une hypothèse, la seconde en écarts en pourcentage permettant une comparaison plus rapide entre les hypothèses et les zones.

## Annexes

### ***D'une projection de population à une projection d'actifs***

#### **► Qu'est ce qu'une projection de population ?**

Une projection de population n'est pas une prévision, elle repose sur des hypothèses démographiques. Outil de Modélisation et de Projection d'Habitants Actifs, de Logements et d'Elèves (Omphale), l'outil utilisé pour les projections, se base sur la méthode des composantes : les trois composantes de l'évolution démographique étant la mortalité, la fécondité et les migrations. A partir de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1999, le modèle récupère les différents quotients associés à chacune des composantes par zone, par sexe (sauf pour la fécondité) et par âge.

Grâce à ces quotients on fait naître, migrer et mourir dans chaque zone et chaque année. Ainsi on obtient une population par an pour toutes les zones. Le processus est répété jusqu'à l'année d'horizon de la projection.

L'évolution de ces quotients est déterminée par les hypothèses faites en amont de la projection. Pour la projection réalisée dans cette étude les hypothèses retenues sont les suivantes :

Un maintien des taux de fécondité

Une évolution tendancielle de la mortalité

Un maintien des quotients migratoires calculés sur la période inter-censitaire 1990-1999.

#### **► Le passage d'une projection de population à une projection d'actifs**

Le passage d'une projection de population à une projection de population active se fait par les taux d'activité. La projection de population fournit la population par sexe et âge et grâce au recensement de la population de 1999 on dispose des taux d'activité par sexe et âge. Ainsi en appliquant les taux d'activité à la population on obtient la population active.

L'évolution des taux d'activité utilisée par défaut est l'évolution dite « tendancielle ». Elle découle de l'enquête annuelle de l'emploi. Il s'agit d'appliquer la tendance de la métropole (cf. Insee Première n° 838) aux zones d'étude. On impose donc une évolution et non un niveau aux différentes zones, qui conservent donc leurs spécificités. Les autres variantes sont présentées par la suite dans « Variantes sur l'activité ».

### ***Les différentes variantes retenues***

Trois variantes ont été retenues pour la région Centre :

- La variante tendancielle se base sur le constat effectué au niveau national grâce à l'enquête emploi (prolongeant les tendances observées sur la période 1968-2002). Elle arrête la baisse des taux d'activité des jeunes, prolonge la hausse de l'activité féminine (surtout pour les 45-64 ans) et augmente l'activité masculine des 60-64 ans.
- La variante d'augmentation des taux d'activité féminins correspond à un alignement à l'horizon 2015 des taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans de la zone sur ceux de l'Île-de-France en 1999 à l'horizon 2015.
- La variante d'augmentation des taux d'activité de 55 à 59 ans correspond à un glissement d'un an tous les 5 ans des taux des 50-54 ans. C'est-à-dire qu'à l'horizon 2024 les 55-59 ans auront les mêmes taux d'activité que les 50-54 ans en 1999 dans la zone et que les 50-54 ans auront tous en 2024 les taux d'activité des 50 ans en 1999.

## Choix des hypothèses pour une projection de population par zone d'emploi dans la région Centre

Les résultats des projections sont basés sur les hypothèses prises dans le modèle (OMPHALE). Or, nous nous plaçons à un niveau fin pour cet exercice. Certaines hypothèses pouvant se révéler délicates à manipuler, une attention toute particulière sera portée sur les hypothèses concernant les données conjoncturelles tels que les taux de variation de la population dus au solde migratoire.

Le fait d'utiliser des hypothèses différenciées pour quelques zones est exclu. En effet, pour conserver l'homogénéité des résultats et que les comparaisons entre zones soient possibles, il est nécessaire d'utiliser les mêmes hypothèses sur toutes les zones d'emploi.

Le modèle OMPHALE conserve cependant toutes les spécialités des zones sur lesquelles on l'applique. La région Centre conservera donc au travers de la projection une population de jeunes actifs plus présente que dans les autres régions et, par exemple, la zone d'emploi de Tours un taux d'activité relativement faible pour les 20-24 ans.

La projection nécessite de faire des hypothèses sur :

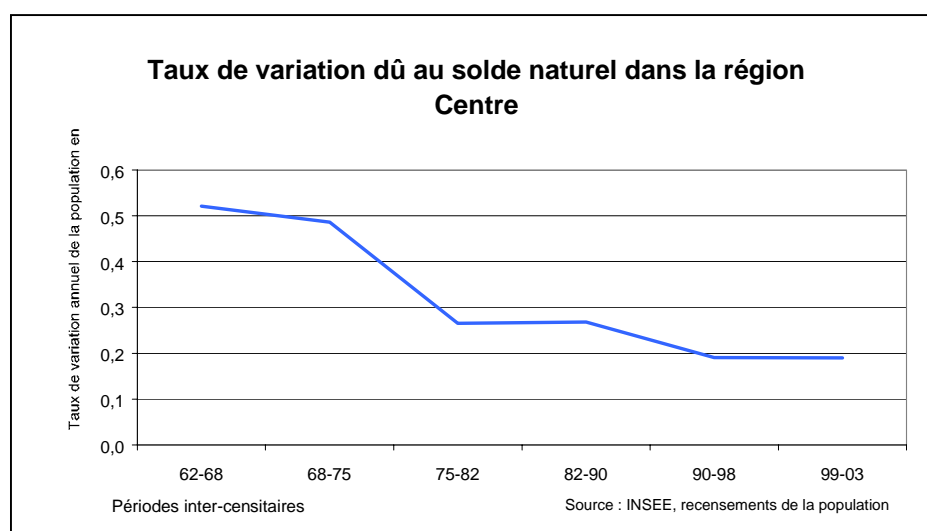
- La période de référence
- Les quotients de natalité
- Les quotients de mortalité
- Les taux de variation dus à la migration

Le choix de la période de référence peut avoir d'importantes conséquences sur l'ensemble de la projection. Il est important de se focaliser sur les données qui varient le plus afin de la déterminer. Ce choix sera donc abordé avec les hypothèses migratoires.

### ► **Hypothèses démographiques :**

#### *La natalité : stabilité des quotients de fécondité*

Le modèle prévoit différents scénarii. L'hypothèse tendancielle qui prône une baisse continue du taux de natalité semble peu réaliste. Les données du recensement 2004 confirment la stabilité des comportements en matière de fécondité au niveau régional. C'est pourquoi nous utiliserons l'hypothèse de stabilité des quotients de fécondité qui est retenue au niveau national.



### *La mortalité : baisse selon la tendance nationale*

Le modèle préconisé au niveau national est le modèle « parallèle » : on applique à chaque zone la même évolution que celle prévue au niveau national. Ce modèle considère que l'évolution de l'espérance de vie n'est pas spécifique à la zone d'étude. Toutefois, les spécificités des zones sont conservées par l'intermédiaire des valeurs d'origine auxquelles on applique les variations. Cette hypothèse prend donc en compte l'évolution de la médecine et des conditions de vie en général mais aussi des écarts de mortalité qui existent entre chaque zone.

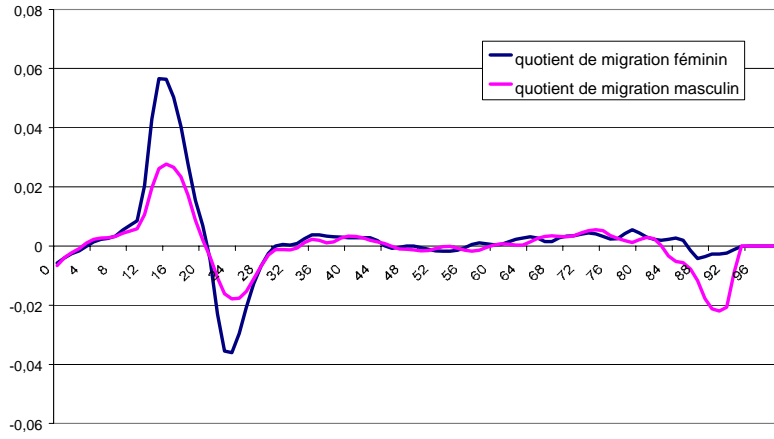
### *La migration : maintien des quotients migratoires observés sur la période 1990-1999*

Plusieurs choix sont à faire en ce qui concerne les migrations : la période de référence, la méthode de calcul des taux de variation de population dus à la migration et enfin l'évolution de ceux-ci.

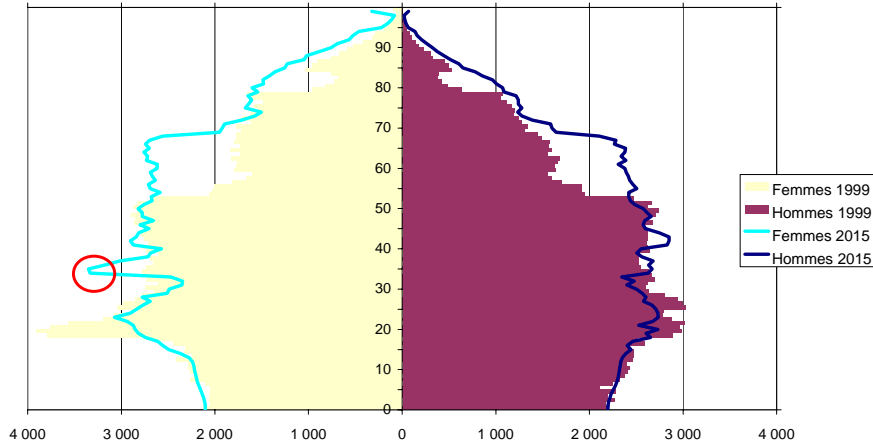
En ce qui concerne la période de référence nous avons deux choix possibles parmi ceux proposés : de 1982 à 1999 ou de 1990 à 1999. Ces taux sont calculés au niveau des zones d'emploi et par âge, de sorte que la sensibilité à la période est très forte. Un autre élément qui peut éclairer cette décision est le fait que les taux de natalité, de mortalité et d'activité en dépendront évidemment aussi (bien que ces derniers indicateurs soient plus stables). D'où une préférence initiale pour la période la plus récente qui reflète mieux la réalité. La tendance régionale en matière de migrations est, tout comme au niveau national, à la baisse. Donc l'utilisation d'une période de référence plus longue peut amener une surestimation de la migration, donc de la population totale et à plus forte raison des actifs (les migrants sont plus souvent des actifs). Il est donc plus réaliste de prendre 1990-1999 comme référence.

L'outil OMPHALE propose différentes façons de calculer les taux de variation de population dus au solde migratoire par âge afin que l'on puisse rendre le modèle plus sensible à la structure démographique. La méthode habituellement utilisée est celle des moyennes mobiles. Ce calcul entraîne moins d'écart en population totale entre la projection et la réalité sur les zones importantes mais une faible sensibilité à l'âge. Or au niveau des zones d'emplois, la région Centre compte des pôles estudiantins qui impliquent des mouvements importants pour les 18-24 ans. Si les taux ne sont pas assez sensibles, surtout aux mouvements des jeunes actifs (et étudiants), il y aura dans ces pôles une population active jeune trop importante qui, de plus, risque de manquer dans d'autres zones. Ainsi un biais certain serait introduit dans l'étude. L'hypothèse retenue est donc celle qui permet le plus de sensibilité pour ces âges. Le lissage dit « composite » qui permet de changer de méthode de lissage selon la tranche d'âges est retenue

Ainsi sur la zone d'emploi de Tours avec un lissage utilisant les moyennes mobiles, on obtient :

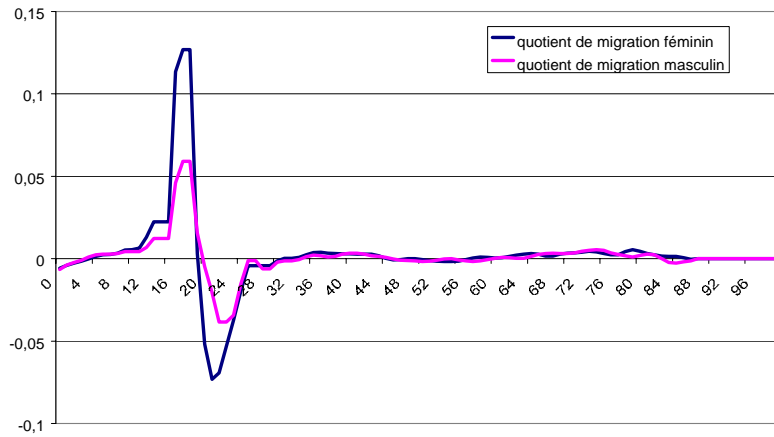


Source : INSEE, Omphale

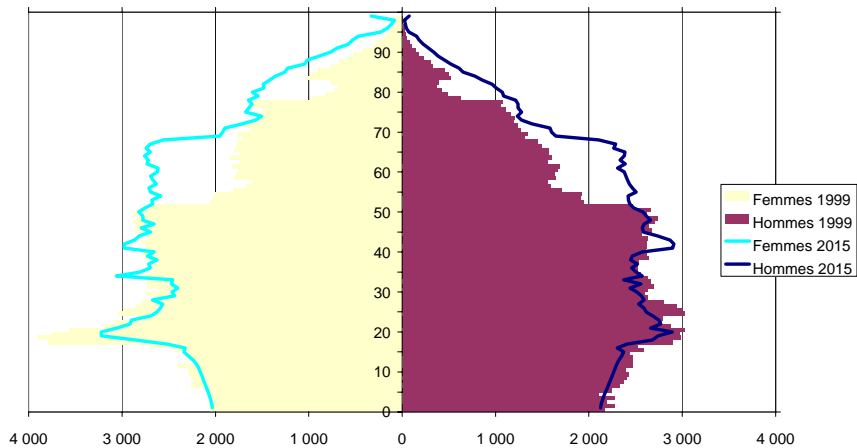


Source : INSEE, Omphale

Avec un lissage composite on obtient :



Source : INSEE, Omphale



Source : INSEE, Omphale

Le dernier point consiste à faire une hypothèse de projection de taux de variation de population dus aux migrations. Pour ce faire il faut savoir qu'avec la période de référence et la méthode de lissage choisis précédemment certaines zones ont connu des évolutions très rapides de leurs taux. L'utilisation d'une évolution tendancielle semble donc à exclure, sinon on risquerait d'obtenir des valeurs aberrantes. Par exemple, l'utilisation d'une projection tendancielle amènerait la zone d'emploi de Dreux à perdre en moyen plus de 2,6 % de sa population par an ! L'hypothèse de la hausse est à exclure elle aussi car elle s'oppose à la tendance observée. Le dernier recensement a confirmé la stabilité des migrations dans la région Centre : L'hypothèse de la stabilité est donc retenue



## Le choix des variantes sur l'activité

### ► Les très jeunes actifs :

#### ► Les taux d'activité chez les 15-19 ans : maintien des taux observés en 1999

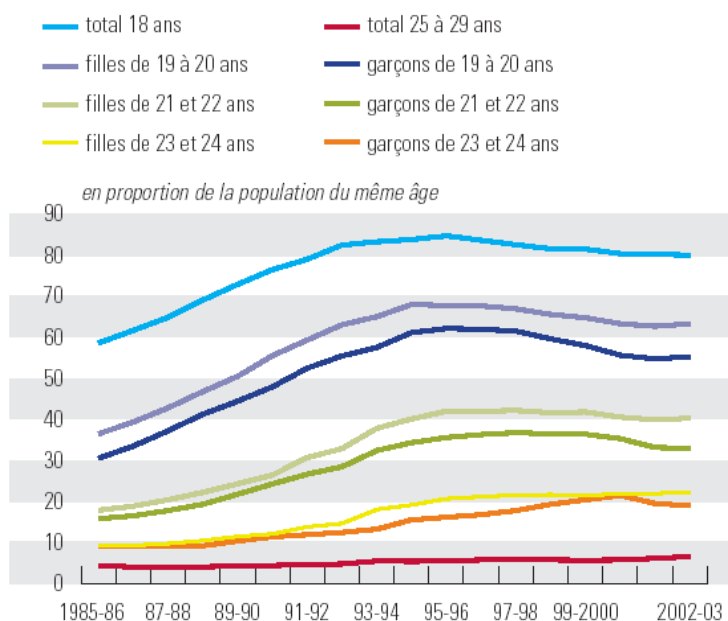
La spécificité de la région Centre en matière d'activité est une forte présence des très jeunes actifs (notamment liée à l'importance de l'apprentissage). On se pose alors naturellement la question de savoir si des hypothèses particulières doivent être faites en ce qui les concerne. Le modèle permet d'augmenter le taux d'activité par tranche d'âges ou de le diminuer. Aucune tranche d'âges ne peut être concernée par une baisse du taux d'activité alors que l'on se trouvera dans un contexte de départs en retraite massifs des baby-boomers. Il s'agirait donc « d'imposer » une hausse de l'activité des 15-19 ans. L'étude de la tendance en ce qui concerne les taux d'activité des très jeunes actifs ne montre aucune tendance dans ce sens. L'hypothèse retenue est donc le maintien des taux d'activité pour cette tranche d'âges.

#### ► Les taux d'activité chez les 19-24 ans : maintien des taux observés en 1999

L'hypothèse d'une hausse du taux d'activité des 19-24 ans correspondrait à une entrée plus aisée dans la vie active grâce aux départs des baby-boomers. Pour constater ce phénomène on peut se baser sur les taux de scolarisation ou l'âge de fin d'étude :

Ces deux indicateurs montre qu'il n'y a pas eu d'évolution vers des études plus courtes et ne conforment donc pas la pertinence de cette hypothèse. Le niveau géographique de projection fin auquel nous travaillons rend plus prudent de maintenir ces taux d'activité. De plus l'impact d'une telle hypothèse sur une zone comme Tours où la migration augmente considérablement la population des 20-24 ans conduirait à des résultats erronés.

### 02 évolution des taux de scolarisation selon l'âge et le sexe de 1985 à 2002



Source : Education nationale

## ► **Les femmes dans le monde du travail**

### ► *Les taux d'activité féminins chez les 25-54 ans : alignement sur les taux observés en Ile-de-France*

Les taux d'activité des 25-54 ans sont déjà très élevés pour les femmes dans la région Centre. Le modèle propose un alignement à l'horizon 2015 sur les taux d'activité de l'Ile de France. Cette hypothèse s'inscrit dans la continuité de la tendance nationale et régionale. Elle semble donc la plus probable.

## ► **L'activité chez les 55 ans et plus**

### ► *Les taux d'activité chez les 55-59 ans*

L'hypothèse d'une augmentation des taux d'activité pour les 55-59 ans s'inscrit dans le prolongement de la politique actuelle en matière de retraites. Cette hypothèse s'oppose aux tendances passées (avec les mouvements des pré-retraites ces taux avaient baissé) mais s'accorde avec le cadre juridique et économique actuel. L'hypothèse proposée est un glissement d'un an tous les cinq ans des taux d'activité des 50-54 ans vers les 55-59 ans. Le but est donc d'aboutir à des taux d'activité en 2025 pour les 55-59 ans équivalents à ceux des 50-54 ans dans la même zone d'emploi en 1999. L'impact sur les taux d'activité d'une telle démarche est presque identique dans les différentes zones d'emploi de la région. Elles conservent donc leur spécificité en matière de taux d'activité. Cette hypothèse est donc retenue.

### ► *Les taux d'activité chez les 60-64 ans*

Dans le prolongement du mouvement cité ci-dessus, on pourrait augmenter les taux d'activité des 60-64 ans. Une telle hypothèse n'est pas facile à appréhender. La France est l'un des pays européens avec les taux d'activité les plus bas pour cette tranche d'âges. Le modèle propose un glissement d'un an des taux d'activité à l'horizon 2025. Cette hypothèse est donc sans conséquence à l'horizon d'analyse.

## La population projetée par zone d'emploi, département et pour la région

Zone	Population																
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bourges	179 660	179 340	178 996	178 596	178 156	177 668	177 122	176 570	175 957	175 339	174 691	174 011	173 309	172 604	171 849	171 102	170 324
Vierzon	48 794	48 521	48 246	47 966	47 685	47 389	47 094	46 768	46 441	46 101	45 760	45 407	45 065	44 712	44 353	43 986	43 617
Saint-Amand-Montrond	48 259	48 097	47 925	47 751	47 586	47 414	47 235	47 045	46 869	46 685	46 476	46 275	46 062	45 848	45 618	45 386	45 139
Aubigny	37 828	37 789	37 757	37 724	37 681	37 631	37 593	37 554	37 512	37 469	37 438	37 411	37 370	37 331	37 308	37 269	37 217
Chartres	194 073	195 082	196 075	197 034	197 979	198 901	199 754	200 603	201 402	202 185	202 944	203 671	204 390	205 087	205 781	206 431	207 030
Dreux	120 175	120 106	120 037	119 939	119 825	119 699	119 545	119 380	119 175	118 977	118 756	118 549	118 307	118 069	117 824	117 551	117 259
Châteaudun	56 957	57 030	57 074	57 126	57 168	57 188	57 211	57 223	57 238	57 230	57 232	57 223	57 219	57 192	57 162	57 126	57 084
Nogent-le-Rotrou	36 391	36 390	36 387	36 390	36 385	36 365	36 355	36 327	36 316	36 292	36 260	36 222	36 189	36 158	36 107	36 048	35 991
Châteauroux	117 537	117 160	116 759	116 344	115 927	115 481	115 013	114 538	114 015	113 470	112 928	112 367	111 780	111 187	110 588	109 981	109 333
Argenton-sur-Creuse	49 886	49 702	49 511	49 330	49 138	48 953	48 747	48 528	48 325	48 104	47 881	47 646	47 412	47 170	46 915	46 649	46 378
Issoudun	34 869	34 877	34 892	34 901	34 902	34 892	34 882	34 852	34 829	34 794	34 749	34 690	34 641	34 572	34 509	34 434	34 368
La Châtre	28 962	28 855	28 762	28 666	28 582	28 491	28 410	28 325	28 220	28 133	28 030	27 925	27 810	27 701	27 571	27 437	27 292
Tours	379 319	381 466	383 530	385 558	387 547	389 556	391 558	393 563	395 542	397 466	399 316	401 107	402 792	404 408	405 939	407 434	408 902
Amboise	67 696	68 209	68 751	69 293	69 835	70 370	70 905	71 430	71 948	72 457	72 970	73 475	73 977	74 465	74 945	75 423	75 882
Loches	48 794	48 756	48 730	48 703	48 662	48 603	48 532	48 451	48 374	48 282	48 191	48 080	47 985	47 886	47 779	47 661	47 549
Chinon	57 833	57 859	57 869	57 866	57 870	57 855	57 838	57 800	57 750	57 699	57 646	57 590	57 522	57 447	57 389	57 313	57 216
Blois	177 268	177 936	178 565	179 167	179 747	180 291	180 809	181 292	181 743	182 166	182 561	182 922	183 271	183 597	183 890	184 151	184 367
Vendôme	68 056	68 263	68 460	68 647	68 837	68 996	69 157	69 291	69 437	69 552	69 659	69 770	69 882	69 978	70 076	70 149	70 220
Romorantin	69 743	69 912	70 094	70 287	70 449	70 634	70 795	70 938	71 068	71 200	71 319	71 429	71 516	71 601	71 666	71 720	71 769
Orléans	381 967	385 207	388 430	391 598	394 684	397 754	400 787	403 814	406 821	409 815	412 788	415 706	418 605	421 456	424 236	426 991	429 731
Montargis	114 636	115 281	115 898	116 497	117 084	117 648	118 178	118 694	119 193	119 684	120 163	120 624	121 084	121 531	121 969	122 392	122 788
Pithiviers	57 105	57 483	57 849	58 222	58 587	58 933	59 285	59 616	59 936	60 239	60 535	60 826	61 109	61 377	61 663	61 922	62 180
Gien	64 102	64 061	64 022	63 991	63 975	63 957	63 934	63 919	63 915	63 916	63 907	63 921	63 927	63 928	63 940	63 939	63 929
Cher	314 541	313 747	312 924	312 037	311 108	310 102	309 044	307 937	306 779	305 594	304 365	303 104	301 806	300 495	299 128	297 743	296 297
Eure-et-Loire	407 596	408 608	409 573	410 489	411 357	412 153	412 865	413 533	414 131	414 684	415 192	415 665	416 105	416 506	416 874	417 156	417 364
Indre	231 254	230 594	229 924	229 241	228 549	227 817	227 052	226 243	225 389	224 501	223 588	222 628	221 643	220 630	219 583	218 501	217 371
Indre-et-Loire	553 642	556 290	558 880	561 420	563 914	566 384	568 833	571 244	573 614	575 904	578 123	580 252	582 276	584 206	586 052	587 831	589 549
Loir-et-Cher	315 067	316 111	317 119	318 101	319 033	319 921	320 761	321 521	322 248	322 918	323 539	324 121	324 669	325 176	325 632	326 020	326 356
Loiret	617 810	622 032	626 199	630 308	634 330	638 292	642 184	646 043	649 865	653 654	657 393	661 077	664 725	668 292	671 808	675 244	678 628
<b>region Centre</b>	<b>2 439 910</b>	<b>2 447 382</b>	<b>2 454 619</b>	<b>2 461 596</b>	<b>2 468 291</b>	<b>2 474 669</b>	<b>2 480 739</b>	<b>2 486 521</b>	<b>2 492 026</b>	<b>2 497 255</b>	<b>2 502 200</b>	<b>2 506 847</b>	<b>2 511 224</b>	<b>2 515 305</b>	<b>2 519 077</b>	<b>2 522 495</b>	<b>2 525 565</b>

Source : Insee, Omphale

## La population active projetée par zone d'emploi, département et pour la région

Zone	Population																
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bourges	81 832	81 778	81 670	81 530	81 115	80 649	80 069	79 391	78 575	77 725	76 869	76 023	75 141	74 250	73 302	72 369	71 423
Vierzon	20 880	20 787	20 683	20 562	20 380	20 179	19 949	19 692	19 398	19 099	18 785	18 468	18 155	17 836	17 521	17 218	16 917
Saint-Amand-Montrond	19 953	19 910	19 867	19 834	19 740	19 638	19 502	19 323	19 123	18 910	18 654	18 417	18 183	17 923	17 671	17 427	17 177
Aubigny	15 646	15 705	15 767	15 858	15 890	15 913	15 907	15 852	15 769	15 676	15 556	15 432	15 301	15 146	15 001	14 843	14 665
Chartres	95 328	96 194	96 979	97 789	98 329	98 758	99 014	99 132	99 031	98 812	98 542	98 230	97 871	97 499	97 080	96 645	96 202
Dreux	54 943	55 192	55 408	55 579	55 557	55 504	55 362	55 105	54 740	54 285	53 779	53 249	52 674	52 095	51 467	50 868	50 255
Châteaudun	24 497	24 641	24 751	24 906	24 963	25 016	25 009	24 956	24 860	24 701	24 540	24 369	24 175	23 974	23 767	23 573	23 365
Nogent-le-Rotrou	15 832	15 913	15 978	16 057	16 093	16 084	16 049	16 005	15 907	15 793	15 697	15 563	15 433	15 306	15 153	15 002	14 862
Châteauroux	54 099	54 049	53 909	53 798	53 475	53 077	52 644	52 111	51 488	50 814	50 132	49 445	48 751	48 069	47 383	46 707	46 023
Argenton-sur-Creuse	19 643	19 598	19 562	19 552	19 441	19 356	19 211	19 048	18 842	18 618	18 399	18 156	17 918	17 661	17 410	17 165	16 907
Issoudun	15 278	15 300	15 327	15 361	15 360	15 355	15 318	15 259	15 183	15 113	15 023	14 927	14 848	14 768	14 687	14 603	14 517
La Châtre	11 904	11 883	11 894	11 890	11 851	11 787	11 700	11 600	11 465	11 319	11 152	10 980	10 802	10 607	10 421	10 235	10 056
Tours	174 376	176 368	177 879	179 362	180 169	180 938	181 560	181 928	181 983	181 873	181 706	181 507	181 299	181 061	180 780	180 488	180 186
Amboise	31 153	31 582	31 984	32 425	32 730	33 005	33 251	33 421	33 514	33 554	33 572	33 561	33 554	33 521	33 499	33 491	33 464
Loches	20 686	20 712	20 754	20 824	20 805	20 781	20 729	20 662	20 539	20 386	20 222	20 032	19 837	19 620	19 384	19 140	18 899
Chinon	24 429	24 504	24 586	24 688	24 699	24 720	24 689	24 627	24 501	24 362	24 192	24 017	23 795	23 577	23 323	23 063	22 782
Blois	80 622	81 187	81 640	82 105	82 300	82 456	82 459	82 318	82 009	81 671	81 230	80 778	80 262	79 754	79 211	78 692	78 160
Vendôme	29 484	29 640	29 794	29 979	30 061	30 113	30 104	30 063	29 959	29 827	29 676	29 524	29 374	29 197	29 017	28 823	28 615
Romorantin	30 965	31 127	31 291	31 460	31 518	31 532	31 508	31 400	31 259	31 062	30 865	30 660	30 435	30 215	29 993	29 782	29 553
Orléans	184 246	186 679	188 748	190 784	192 210	193 615	194 808	195 761	196 391	196 824	197 156	197 456	197 772	198 047	198 206	198 366	198 545
Montargis	49 708	50 116	50 495	50 930	51 210	51 444	51 584	51 677	51 681	51 606	51 507	51 397	51 283	51 153	51 011	50 878	50 716
Pithiviers	26 049	26 334	26 600	26 904	27 148	27 348	27 514	27 621	27 682	27 691	27 676	27 645	27 625	27 578	27 579	27 556	27 549
Gien	27 892	28 033	28 164	28 315	28 379	28 384	28 374	28 295	28 155	27 988	27 794	27 605	27 396	27 176	26 950	26 705	26 450
Cher	138 311	138 180	137 987	137 784	137 125	136 379	135 427	134 258	132 865	131 410	129 864	128 340	126 780	125 155	123 495	121 857	120 182
Eure-et-Loire	190 600	191 940	193 116	194 331	194 942	195 362	195 434	195 198	194 538	193 591	192 558	191 411	190 153	188 874	187 467	186 088	184 684
Indre	100 924	100 830	100 692	100 601	100 127	99 575	98 873	98 018	96 978	95 864	94 706	93 508	92 319	91 105	89 901	88 710	87 503
Indre-et-Loire	250 644	253 166	255 203	257 299	258 403	259 444	260 229	260 638	260 537	260 175	259 692	259 117	258 485	257 779	256 986	256 182	255 331
Loir-et-Cher	141 071	141 954	142 725	143 544	143 879	144 101	144 071	143 781	143 227	142 560	141 771	140 962	140 071	139 166	138 221	137 297	136 328
Loiret	287 895	291 162	294 007	296 933	298 947	300 791	302 280	303 354	303 909	304 109	304 133	304 103	304 076	303 954	303 746	303 505	303 260
<b>region Centre</b>	<b>1 109 445</b>	<b>1 117 232</b>	<b>1 123 730</b>	<b>1 130 492</b>	<b>1 133 423</b>	<b>1 135 652</b>	<b>1 136 314</b>	<b>1 135 247</b>	<b>1 132 054</b>	<b>1 127 709</b>	<b>1 122 724</b>	<b>1 117 441</b>	<b>1 111 884</b>	<b>1 106 033</b>	<b>1 099 816</b>	<b>1 093 639</b>	<b>1 087 288</b>

Source : Insee, Omphale

